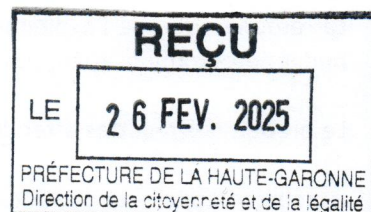




D.2025.02.05.6.1

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 5 Février 2025



6- AFFAIRES JURIDIQUES ET FINANCIÈRES

6.1 - Budget Primitif 2025 du SMTC

L'an deux mille vingt cinq, le cinq février, dans la salle Métropole, à Toulouse, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRÉSENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSÉS
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BOLZAN Jean-Jacques	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François		X (M. Jop)	
GRASS Francis	X		
JOP Serge	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
OCHOA Nina	X		
TERRAIL-NOVES Vincent	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
CHERUBIN Laurent		X (M. Lubac)	
LUBAC Christophe	X		
CC DES COTEAUX BELLEVUE			
SEMPERBONI Patrice	X		
CC LE GRAND OUEST TOULOUSAIN			
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry	X		
TERRISSE Jean-Marc	X		

Monsieur le Président soumet au Comité Syndical le budget primitif 2025 du SMTc.

Ce budget prévisionnel, établi sur la base des Orientations Budgétaires adoptées lors de la séance du 11 décembre 2024, s'inscrit dans la trajectoire financière de Tisséo Collectivités.

La rémunération de l'exploitant est estimée pour l'année 2025 à 313,840 M€, contre 313,42 M€ au budget prévisionnel 2024, soit une hausse de 0,14%.

Le produit des recettes attendu s'élève à 126,91 M€, soit une hausse de 5,6% par rapport au BP 2024.

Le marché pour l'exploitation du nouveau service de location de vélo en libre-service a été notifié le 18 juillet 2023 pour une mise en service début septembre 2024. Le coût des charges relatives à ce service est estimé pour l'année 2025 à 10,517 M€, contre 4,150 M€ au BP 2024 (effet année pleine), dont la décomposition est la suivante :

- 9,350 M€ de dépenses liées à la rémunération forfaitaire et le déploiement de stations sur 2025
- Reversement de l'intéressement à hauteur de 25% des recettes estimé à 1,167 M€

Le volume des investissements est estimé pour 2025 à 900,890 M€ (hors dettes et avances), en légère augmentation par rapport au BP 2024 (+49,04 M€) correspondant notamment au programme d'avancement des projets Ligne C de métro et Ligne Aéroport (766,9 M€), à la CLB (66,2 M€), au matériel roulant (46,4 M€), ainsi qu'au maintien en condition opérationnelle (21,1 M€) des équipements existants.

Un programme d'emprunt de 728,923 M€ sera nécessaire pour le financement de ces investissements, en hausse de 32,7 M€ par rapport au budget 2024. Ce niveau d'emprunt, en lien avec la montée en charge des dépenses liées aux lignes C et Connexion avec la ligne B, devrait se maintenir jusqu'en 2027, ce qui correspond à la durée du programme d'émissions obligataires EMTN qui a été mis en œuvre par Tisséo dès 2024.

Le montant du versement mobilité est estimé à 359,168 M€ (auquel il convient d'ajouter 1,064 M€ au titre de la compensation pour changement de seuil versée par l'Etat), grâce à la dynamique du territoire. Ceci représente une hausse de +4,7% par rapport à l'année 2024.

Le niveau de l'épargne brute est estimé à 174,958 M€ et celui de l'épargne nette à 53,139 M€.

La capacité de désendettement au 31/12/2025 serait de 16,61 années, conformément à la trajectoire prévue dans l'étude de soutenabilité de fin 2024.

Le taux moyen de la dette de Tisséo-Collectivités pour l'année 2025 est estimé à 3,40 % (3,57% en 2024), et montre que le syndicat continue de profiter des taux inférieurs à ceux souscrits anciennement. Cet élément vient consolider la soutenabilité financière du programme d'investissements.

Les montants du budget primitif pour l'année 2025, s'élèvent à :

Section de fonctionnement :

Dépenses :

⇒ Propositions nouvelles : 664 772 184,00 euros
⇒ Total dépenses : 664 772 184,00 euros
(dont 199,089 M€ d'opérations d'ordre)

Recettes :

⇒ Propositions nouvelles : 664 772 184,00 euros
⇒ Total recettes : 664 772 184,00 euros
(dont 17,031 M€ d'opérations d'ordre)

Section d'investissement :

Dépenses :

⇒ Propositions nouvelles : 1 600 790 311,17 euros
⇒ Total dépenses : 1 600 790 311,17 euros
(dont 577,032 M€ d'opérations d'ordre)

Recettes :

⇒ Propositions nouvelles : 1 600 790 311,17 euros
⇒ Total recettes : 1 600 790 311,17 euros
(dont 759,089 M€ d'opérations d'ordre)

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président :
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : ADOPTE le budget primitif 2025 du SMTC par chapitre.

ARTICLE 2 : APPROUVE les propositions de crédits et de mouvement d'ordre figurant aux chapitres 011, 012, 014, 65, 66, 67, 022, 023 et 042 de la section dépenses de fonctionnement.

ARTICLE 3 : APPROUVE les propositions de recettes et de mouvements d'ordre figurant aux chapitres 70, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 013 et 042 de la section recettes de fonctionnement.

ARTICLE 4 : APPROUVE les propositions de crédit et de mouvement d'ordre figurant aux chapitres 16, 20, 21, 23, 27, 040 et 041 de la section dépenses d'investissement.

ARTICLE 5 : APPROUVE les propositions de recettes et de mouvement d'ordre figurant aux chapitres 13, 16, 23, 021, 040 et 041 de la section recettes d'investissement.

ARTICLE 6 : FIXE pour l'année 2025 les contributions des collectivités membres à 145 041 266,00 €, réparties comme suit :

- Toulouse Métropole : 135 364 122 €, dont :
 - o Contribution statutaire : 58 681 030 € ;
 - o Contribution complémentaire : 75 789 211 € ;
 - o Contribution à l'exploitation du service VLS : 893 881 €.
- SICOVAL : 4 686 830 €, dont :
 - o Contribution statutaire : 1 545 430 € ;
 - o Contribution complémentaire : 3 141 400 €.
- Communauté du Muretain, contribution statutaire : 1 316 278 € ;
- Communauté du Grand Ouest Toulousain (CCGOT), contribution statutaire : 1 369 584 € ;
- Communauté Coteaux Bellevue (CCCB), contribution statutaire : 383 728 €.

ARTICLE 7 : La contribution de chacune des collectivités sera appelée en trois tiers : février 2025, juillet 2025 et octobre 2025. Ces appels de fonds peuvent toutefois être adaptés en cours d'année en fonction des besoins de trésorerie et en concertation avec chaque collectivité.

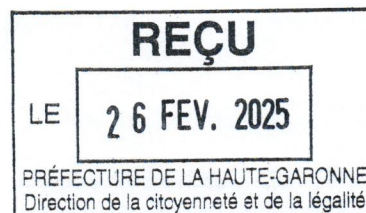
ARTICLE 8 : DIT qu'il convient de prélever, en application de l'article L 5722-7-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le versement mobilité dans le ressort territorial de Tisséo-Collectivités.

ARTICLE 9 : FIXE le programme d'emprunts de l'année 2025 à 728 922 847,17 €. Ces emprunts seront contractés par tranche au fur et à mesure des besoins.

ARTICLE 10 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Michel LATTES



Rapport sur le budget primitif 2025

Les prévisions du budget primitif 2025 intègrent les données présentées lors des orientations budgétaires, complétées par les dernières estimations recensées.

Les principales lignes budgétaires

I. Pour la section de fonctionnement

En dépenses :

1. Les charges relatives à l'exploitation :

L'exploitation du réseau urbain :

La rémunération à verser à Tisséo Voyageurs est évaluée pour l'année 2025 à 313,840 M€, dont 312,150 M€ de rémunération forfaitaire et 1,500 M€ de rémunération variable.

Par ailleurs, une rémunération exceptionnelle est versée au titre de divers remboursements pour un montant de 0,190 M€.

L'exploitation du service Mobibus :

La rémunération forfaitaire à verser à la société TPMR est estimée à 8,3 M€, dans l'attente de l'attribution du nouveau marché.

Les compensations tarifaires :

- Subvention à la Région pour la ligne ferroviaire « Arènes-Colomiers » pour un montant évaluée à 1,100 M€.
- Subvention au Conseil Départemental pour le service de transport scolaire sur le territoire de la CCGOT et CCCB pour 1,040M€.

L'exploitation du service Vélo en Libre-Service :

Les charges pour l'exploitation de ce service sont estimées pour 2025 à 10,517 M€ répartis ainsi :

- 9,350 M€ de dépenses liées à la rémunération forfaitaire et le déploiement de stations sur 2025
- Reversement de l'intéressement à hauteur de 25% des recettes estimé à 1,167 M€

Au total, les dépenses liées à l'exploitation des réseaux s'élèvent à 334,780 M€.

2. Les charges financières :

Le montant global de charges financières pour l'année 2025 est estimé à 96,753 M€, il comprend les intérêts d'emprunts et ICNE pour 85,892 M€, les charges et les produits financiers résultant des opérations de couverture, ainsi que les frais financiers liés aux découverts de trésorerie pour 11,101 M€. En recette les produits financiers s'élèvent à 5,084 M€.

La hausse des charges d'intérêt pour 2025 est cohérente avec la trajectoire d'emprunt 2025.

Le remboursement du capital des emprunts s'élève à 121,819 M€, dont 5,46 M€ lié au remboursement de l'avance Covid.

3. Les charges de fonctionnement relatives aux mandats d'ouvrages confiés à Tisséo Ingénierie :

Dans le cadre des ouvrages en mandats pour la construction de la ligne C, LAE et CLB certaines dépenses doivent être imputées en fonctionnement pour un montant estimé de 9,470 M€.

4. Les autres charges de fonctionnement :

D'un montant de 22,980 M€, elles sont composées des charges de personnel, charges propres, taxes foncières, dépenses de communication, études, prestations extérieures et remboursements de taxe transport.

5. Les dotations aux amortissements :

Au regard d'un travail important à mener sur les dotations aux amortissements, il est proposé d'afficher le même montant d'amortissement des ouvrages et équipements (métro, tramway, dépôts de bus, matériel roulant...) que le BP 2024, soit 110,696 M€. Ces opérations, qui constituent des opérations d'ordre, pourront être réajustés au cours de l'exercice.

En recettes :

1. Les contributions des membres du SMTC :

Les contributions des collectivités sont établies sur la base d'une actualisation des contributions statutaires et de la prise en compte d'un apport complémentaire de Toulouse Métropole et du SICOVAL, soit un montant total de 143,120 M€, décomposé comme suit :

Collectivités	Contributions	Total contributions 2024 (BP+BS)	Contributions 2025				
			Actualisation		Contributions statutaires actualisées	Contributions supplémentaires	Total contributions 2025
			Inflation 2%	Variation population 1,45%			
Toulouse Métropole (TM)	Contribution statutaire	56 724 050,00	1 134 481,00	822 499,00	58 681 030,00		58 681 030,00
	Contribution complémentaire	56 448 542,00				75 789 211,00	76 683 092,00
	Contribution Vélo Libre Service (VLS)	3 327 062,00				893 881,00	
TOTAL TM		113 172 592,00	1 134 481,00	822 499,00	58 681 030,00	76 683 092,00	135 364 122,00
Communauté d'Agglomération du Sicoval	Contribution statutaire	1 493 891,00	29 878,00	21 661,00	1 545 430,00		1 545 430,00
	Contribution complémentaire	2 599 562,00				3 141 400,00	3 141 400,00
TOTAL SICOVAL		4 093 453,00	29 878,00	21 661,00	1 545 430,00	3 141 400,00	4 686 830,00
Communauté d'Agglomération du Muretain (CAM)	Contribution statutaire	1 272 380,00	25 448,00	18 450,00	1 316 278,00		1 316 278,00
TOTAL CAM		1 272 380,00	25 448,00	18 450,00	1 316 278,00	-	1 316 278,00
Communauté de Communes Le Grand Ouest Toulousain (CCGOT)	Contribution statutaire	1 323 909,00	26 478,00	19 197,00	1 369 584,00		1 369 584,00
TOTAL CCGOT		1 323 909,00	26 478,00	19 197,00	1 369 584,00	-	1 369 584,00
Communauté de Communes Coteaux de Bellevue (CCCB)	Contribution statutaire	370 931,00	7 419,00	5 378,00	383 728,00		383 728,00
TOTAL CCCB		370 931,00	7 419,00	5 378,00	383 728,00	-	383 728,00
TOTAL CONTRIBUTIONS		120 233 265,00	1 223 704,00	887 185,00	63 296 050,00	79 824 492,00	143 120 542,00

La contribution supplémentaire de Toulouse Métropole s'élève pour l'année 2025 à 75,789 M€.

La contribution comprend également la prise en charge du déséquilibre des coûts d'exploitation du service Vélo Libre-Service (VLS) sur la période courant du 1^{er} septembre 2024 (date de mise en service) au 31 août 2025, pour un montant estimé à 0,894 M€, qui se décompose comme suit :

- En dépenses pour un montant de 8,014 M€ dont :
 - o 7,208 M€ de dépenses liées au coût par station (un coût actualisé à 18 020,00 € par station en € septembre 2024 pour les 400 stations toulousaines)
 - o Le reversement de l'intéressement à hauteur de 25% des recettes estimé à 0,806 M€ (actualisation du calcul sur la période septembre 2024 à août 2025 correspondant à la première année du marché)
- En recettes pour un montant estimé à 3,224 M€ sur cette même période

Sont également déduits de la contribution 2025 l'avance déjà payée en 2024 pour 3,327 M€ et les coûts évités d'investissement pour 0,569 M€.

Ce montant est estimatif et fera objet d'une délibération ultérieure sur la base de l'atterrissage constaté au terme de la période courant du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025, conformément aux statuts de Tisséo Collectivités.

La contribution supplémentaire du SICOVAL s'élève à 3,141 M€.

2. Versement Mobilité :

Le Versement Mobilité pour l'année 2025 est estimé à 359,168 M€, auquel il convient d'ajouter la compensation pour modification des seuils pour 1,064 M€, soit un total de 360,232 M€.

3. Recettes d'exploitation :

Les recettes d'exploitation relatives au réseau urbain sont estimées pour 2025 à 126,910 M€, dont 119,720 M€ de recettes trafic et 7,190 M€ de recettes annexes et publicités.

Les recettes d'exploitations relatives au service Mobibus sont estimées à 0,350 M€.

Les recettes liées au VLS sont estimées à 4,667 M€.

Au total, les recettes d'exploitations sont estimées à 131,927 M€.

II. Pour la section d'investissement

En dépenses :

Le programme opérationnel estimé pour l'année 2025 à 910,360 M€, comprend :

- Les projets d'infrastructure sous mandats Tisséo Ingénierie : **833,70 M€**
- Les projets d'infrastructure faisant l'objet de conventions avec les EPCI : **4,64 M€**
- Les investissements patrimoniaux en maîtrise d'ouvrage propre : **72,02 M€**

Comptablement, ces dépenses seront imputées en section d'investissement pour un montant de 900,890 M€ et en section de fonctionnement pour un montant de 9,470 M€.

En recettes :

Les subventions d'investissement attendues peuvent être estimées pour l'année 2025 à 112,777 M€.

Pour la section d'investissement, l'équilibre sera assuré par un programme d'emprunt estimé pour l'année 2025 à 728,923 M€.

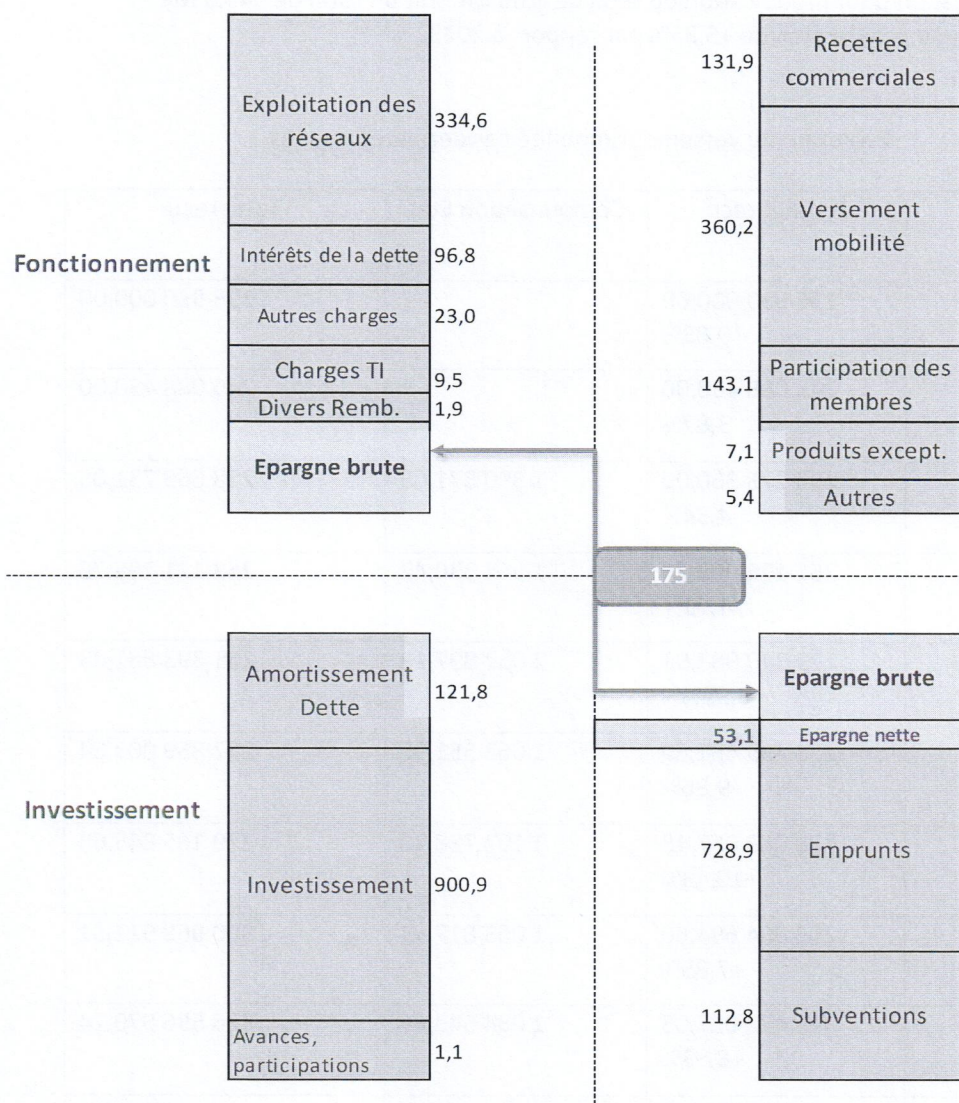
Les résultats de l'année 2024 et les restes à réaliser seront repris au Budget Supplémentaire 2025.

Les équilibres financiers du BP 2025

(En M€ et hors opérations d'ordre)

Equilibres financiers du BP 2025

(en M€ et hors opérations d'ordres)



NB : les produits exceptionnels ne sont pas inclus dans le calcul de l'épargne brute.

Le produit du versement mobilité

Le produit du versement mobilité pour l'année 2024 est estimé à 343,45 M€, auquel il convient de rajouter la compensation pour modification du seuil de 1,06 M€ soit un total de 344,5 M€.

Ceci représenterait une progression de +5,35% par rapport à 2023.

Evolution du versement mobilité ces dernières années

Année	Produit reçu	Compensation Etat	Total reçu
2015	236 930 000,00		236 930 000,00
% évolution	0,83%		
2016	246 088 450,00		246 088 450,00
% évolution	3,87%		
2017	256 775 360,00	1 890 371,05	258 665 731,05
% évolution	4,34%		
2018	261 176 968,29	1 944 330,47	263 121 298,76
% évolution	1,71%		
2019	279 340 983,91	2 052 897,12	281 393 881,03
% évolution	6,95%		
2020	251 795 451,69	1 063 551,95	252 859 003,64
% évolution	-9,86%		
2021	278 063 057,48	1 102 788,20	279 165 845,68
% évolution	+10,43%		
2022 (1)	299 904 694,60	1 063 817,91	300 968 512,51
% évolution	+7,85%		
2023	325 472 027,05	1 084 543,69	326 556 570,74
% évolution	+8,53%		
2024	343 451 152	1 064 083	344 515 235
% évolution	+5.35%		
2025	359 168 902	1 064 083	360 232 985
% évolution	+4.58%		

(1) Dont 8 483 270. 82 € au titre de cotisations antérieures au 01/01/2022.

Pour l'année 2025, les prévisions de perception du versement mobilité anticipent une hausse des salaires bruts identique à celle envisagée par la Banque de France au niveau national.

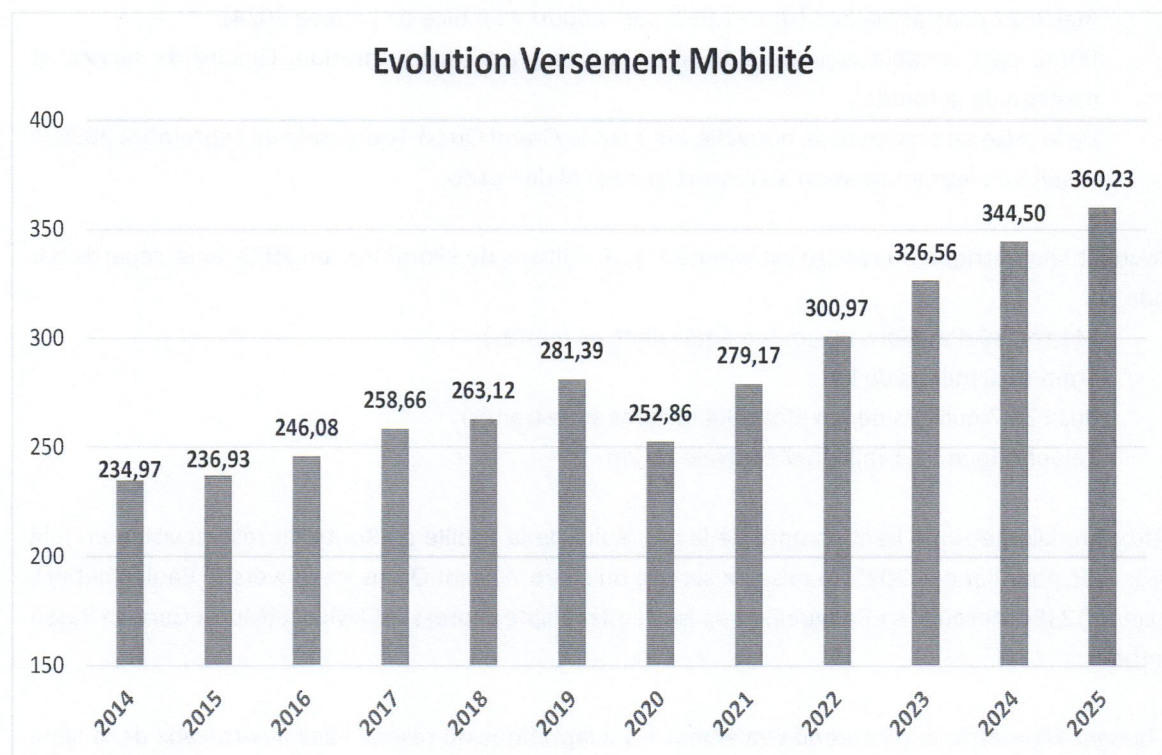
Parallèlement, une évolution prudente de la population active assujettie est anticipée sur la période, en cohérence avec les perspectives de la Banque de France de décembre 2024 qui prévoient une légère hausse du taux de chômage national, autour de 7.6%. A titre de précaution, un coefficient de

031-253100986-20250207-20250205-6-1D-DE
Date de réception préfecture : 07/02/2025

majoration de 1.2 est appliqué au taux de chômage du territoire (soit un taux de chômage de référence de 9.12%).

L'unité urbaine continuera de profiter d'une attractivité élevée dont bénéficiera Tisséo-Collectivités.

Ainsi, pour l'année 2025, le produit du versement mobilité est estimé à 359,17 M€ majoré de la compensation pour modification du seuil de 1.06 M€ soit un total de 360,23 M€ (progression de +4,58% par rapport à l'atterrissage envisagé pour 2024).



L'exploitation du réseau

Le Contrat de Service Public Tisséo :

Sur la base des clauses du Contrat de Service Public 2023-2029, la rémunération forfaitaire de Tisséo Voyageurs pour l'année 2025 sera de 313,65 M€, tenant compte :

- De l'estimation d'une indexation de la rémunération à hauteur de 1,081 par rapport aux Euros mai 2022 contractualisés (soit +1,95% par rapport à l'indice de l'année 2024),
- D'une part variable estimée à 1,5 M€ (intéressement fréquentation, Qualité de service et maîtrise de la fraude),
- De la mise en service de la nouvelle offre sur le Grand Ouest Toulousain en septembre 2025, à la suite de leur intégration au ressort territorial de Tisséo.

Le budget kilométrique du réseau est estimé à 41,8 millions de kilomètres en 2025, ainsi répartis par mode :

- Métro : 10,4 millions de km (en équivalent 26 mètres)
- Tram : 1,6 million de km
- Bus : 28,7 millions de km (dont 9,4 millions sous-traités)
- Téléphérique : 1,1 million d'équivalents km

Cette offre kilométrique tient compte de la poursuite de la Feuille de Route du réseau votée en juin 2022, avec pour l'année 2025, la mise en service du Linéo 7 [Saint Orens <> Université Paul Sabatier], du Linéo 12 [Borderouge <> Rangueil] et de la première ligne Express : LEXMuret [Muret Gare <> Basso Cambo].

Ce budget kilométrique comprend également les adaptations du réseau liées aux travaux de la ligne C :

- Déviation du Linéo 9 et service de substitution sur le faubourg Bonnefoy ;
- Déviation des Linéo 1 et 8 compte tenu de la fermeture de la rue des Frères Lion.
- Fermeture de T2 : service de substitution en bus entre Blagnac Guyenne-Berry et l'Aéroport Toulouse Blagnac, ainsi que renforcement d'offre de la navette aéroport ;

En complément de la rémunération d'exploitation à hauteur de 316,650 M€ pour 2025, Tisséo Collectivités prévoit divers remboursements à l'EPIC concernant les maintenances TETRA et moyens informatiques du SMTC pour 0,190 M€.

En matière d'attractivité, le réseau Tisséo atteint désormais une fréquentation record, avec un engagement de Tisséo Voyageurs pour 2025 de 151,572 millions de déplacements (représentants 217,833 millions de validations).

Au regard des éléments exposés ci-avant et de l'évolution des tarifs votés par délibération D.2022.07.06.4.1 en juillet 2022, les recettes de trafic attendues sont estimées à 119,78 M€.

A cela s'ajoutent les recettes annexes (P+R, produit des contrôles, ~~ventes de carte et produits accessoires~~) pour 2,73 M€ et les recettes commerciales liées à l'exploitation ~~des espaces commerciaux~~ et de publicités pour environ 4,46 M€.

Accusé de réception en préfecture
181-25918-005-2025-0287-20250205-6110-DE
Date de télétransmission : 07/02/2025
Date de réception préfecture : 07/02/2025

Il est donc attendu en 126,910 M€ de recettes encaissées par Tisséo Voyageurs pour le compte de Tisséo Collectivités en 2025.

Compensations tarifaires avec la Région :

L'accord avec la Région permet l'acceptation des tarifs Tisséo sur la section urbaine « Arènes-Colomiers » de la ligne TER Toulouse-Auch. Une compensation tarifaire est versée par Tisséo Collectivités au profit de la Région Occitanie. Ce dispositif génère une dépense de 1,1 M€, stable par rapport à l'année 2024.

La Délégation du Service Public Mobibus :

Le contrat de délégation de service public Mobibus prend fin le 30 juin 2025. Une nouvelle procédure en cours, sous forme de marché public cette fois, permettra la poursuite de l'activité avec une extension prévue à l'ensemble du Ressort Territorial : intégration de toutes les communes du Grand Ouest Toulousain, de la commune de Labastide-Saint-Sernin et la sortie de Lapeyrouse Fossat. Cela concerne 6 communes supplémentaires.

La rémunération d'exploitation est estimée à hauteur d'un montant indicatif de 8,2 M€, auxquels s'ajoutent 0,080 M€ au titre de l'intéressement Qualité de Service du délégataire. Un nouveau marché devant prendre effet mi-2025, les montants sont donc estimatifs à ce stade.

La recette provenant des usagers est attendue à hauteur de 0,350 M€.

Les marchés de services vélos :

Après l'ouverture au public le 30 août 2024, l'année 2025 sera une année complète de fonctionnement du nouveau service VélôToulouse.

La rémunération de l'exploitant, indexation comprise, est estimée à 10,517 M€ pour cette année 2025. Cette rémunération comprend :

- Le forfait de charge des 400 stations de la Ville de Toulouse pour l'année complète d'exploitation pour 7,9 M€,
- Le déploiement de stations sur Toulouse et des communes périphériques pour un montant estimé à 1,45 M€
- 25% des recettes qui seront reversées sous forme d'intéressement à l'exploitant JCDecaux pour un montant estimé à 1,167 M€

Pour l'année 2025, les recettes commerciales sont estimées à 4,667 M€ dont 25% sont contractuellement reversées au prestataire JCDecaux.

Concernant les autres services vélo, le fonctionnement de la Station V de Labège sera de 135K€ pour l'année 2025. Tisséo prévoit une subvention de l'ADEME de 40 K€ et une prise en charge du reste à charge à 50% par le SICOVAL.

Quant à la station V de Muret, la subvention annuelle reversée par Tisséo Collectivités s'élèvera à 66,9 K€, intégrant un financement de l'ADEME à hauteur de 36 K€ annuel.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20250207-20250205-6-1D-DE
Date de télétransmission : 07/02/2025
Date de réception préfecture : 07/02/2025

La Communauté de Commune du Grand Ouest Toulousain compte mettre en place un service vélos en 2025, la participation de Tisséo au fonctionnement de ces deux services sera de 30 K€.

Les charges de personnel

L'évolution des effectifs : en lien avec l'accompagnement des projets.

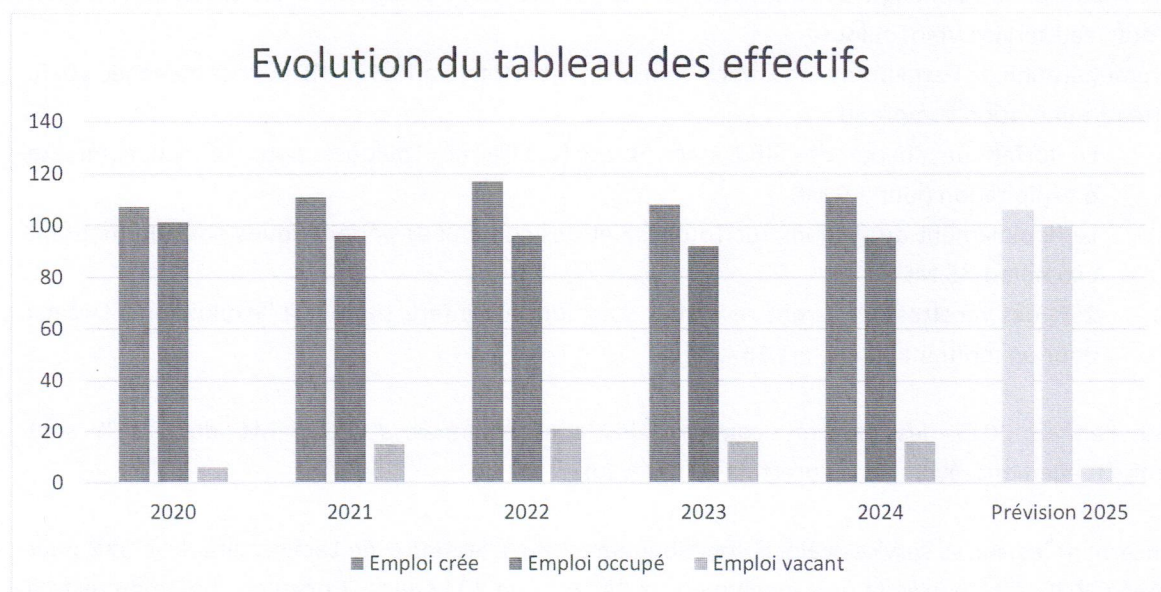
L'année 2024 s'est achevée sur un atterrissage conforme au budget prévisionnel de la masse salariale.

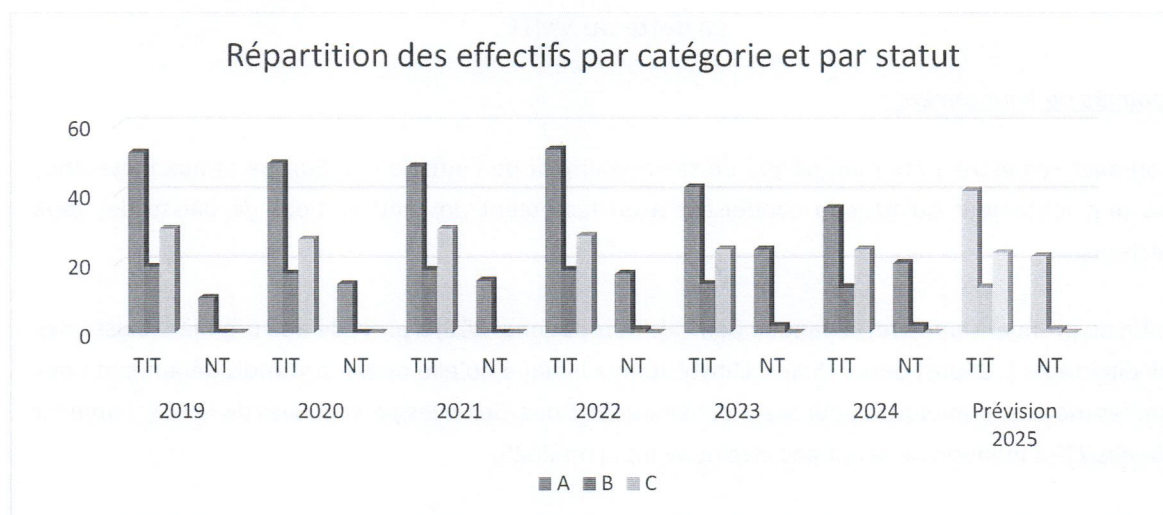
L'année 2025 sera marquée par une stabilité des effectifs globale et une augmentation de la masse salariale liée principalement aux hausses de cotisation, évolutions réglementaires des rémunérations, et aux ajustements de l'organisation.

Les graphiques ci-dessous ne prennent en compte que les emplois permanents prévus au tableau des effectifs (postes créés). Ne sont pas comptabilisés les emplois non permanents et contrats de projets.

Depuis 2020, le tableau des effectifs évolue de la façon suivante :

	EMPLOIS CREES	EMPLOIS POURVUS	EMPLOIS VACANTS
2020	107	101	6
2021	111	96	15
2022	117	96	21
2023	108	92	16
2024	111	95	16
Prévision 2025	106	100	6





TIT : titulaires

NT : non titulaires

En conclusion, les effectifs permanents devraient être stables pour un budget prévisionnel du chapitre 012 en 2025 de 7,170 millions d'euros.

Les charges du personnel représentent ainsi 1,54% des dépenses de fonctionnement totales de Tisséo Collectivités.

La dette du SMTC

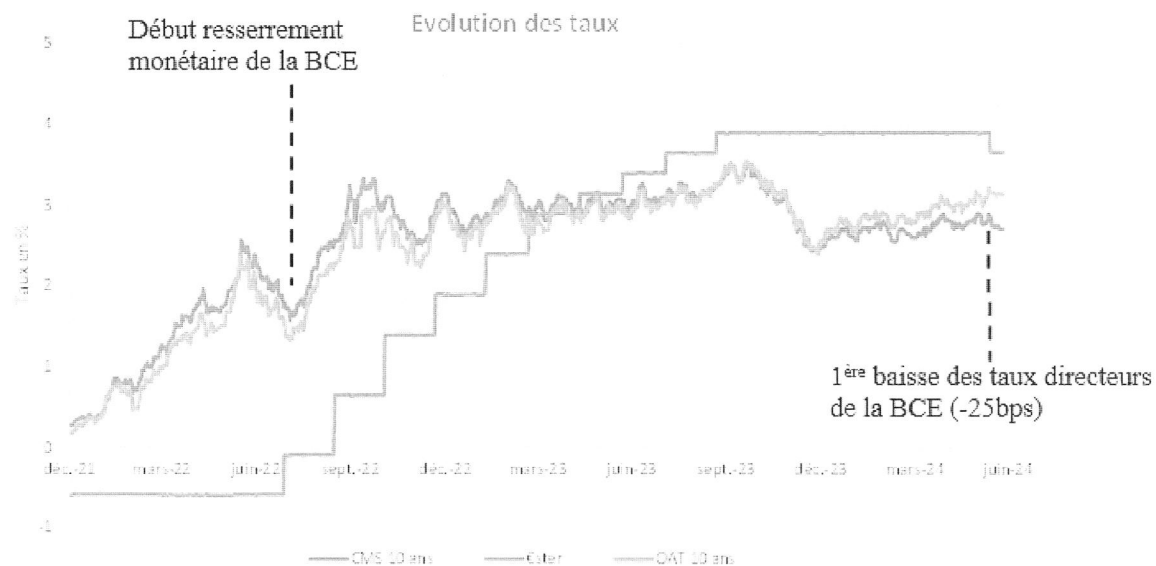
- Contexte du financement :

Le premier semestre a été marqué par un ralentissement de l'inflation en Europe et aux Etats-Unis, mais plus lentement qu'attendu conduisant à un tassement des anticipations de baisse des taux directeurs.

A la fin du premier semestre, la Banque Centrale Européenne (BCE) a procédé à sa première baisse des taux directeurs (- 25bps) depuis 5 ans. L'institution a indiqué qu'elle restait toutefois dépendante des données macroéconomiques pour ses prochaines décisions. Selon les perspectives de la BCE, l'objectif cible des 2% d'inflation ne serait pas atteint avant la mi-2025.

Dans le même temps l'économie américaine a montré des signes de résilience conduisant la Banque Fédérale Américaine à être prudente et à laisser ses taux stables sur le premier semestre 2024.

Les taux variables ont progressé en 2023, avant d'atteindre un plateau, puis de diminuer légèrement depuis le mois d'avril avec les perspectives de baisse de taux de la BCE.



Fin mai, la notation de la France par l'agence de notation S & P a été dégradée de AA à AA-, en raison d'une augmentation de la dette publique et des anticipations de croissance moins favorables. Cette décision, qui était relativement attendue, n'a pas eu d'impact sur la notation de Tissé Collectiveités.

Courant juin, la France a reçu une mise en garde de la Commission Européenne en raison d'un déficit public trop élevé, dans le cadre du Pacte de stabilité et de croissance. Elle fait désormais partie des 7 Etats membres surveillés par la CE. La Commission européenne a annoncé l'ouverture probable d'une procédure de déficit excessif à l'encontre de la France.

Le 30 octobre, l'agence Moody's a actualisé son opinion de crédit de la France. Cette opinion servant de référence à l'ensemble des structures nationales, la perspective de notation de Tisséo Collectivités est passée automatiquement de stable à négative, sans pour autant remettre en cause ses atouts :

- Une performance opérationnelle très solide
- Un territoire attractif et ayant un fort potentiel de croissance économique
- Une gouvernance et une position de liquidité robustes.

Lors de sa campagne d'emprunt 2023, Tisséo Collectivités avait conclu des financements à hauteur de 65M€ pour ses besoins 2024 aux conditions suivantes :

Montant	Taux	Durée	Prêteur
20 000 000 €	EUR+0,37% flooré 2%	20 ans	Société Générale
20 000 000 €	3,85%	30 ans	ARKEA
25 000 000 €	LA+0,4%	40 ans	Banque des Territoires

En avril 2024, Tisséo Collectivités a réalisé sa première émission obligataire dans le cadre du programme EMTN approuvé par les élus le 28 juin 2023. Cette émission a été d'un montant de 300M€ sur une durée de 15 ans à un taux de 4%.

En juin 2024, Tisséo Collectivités a pu mener une consultation bancaire dans de bonnes conditions avant l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale. L'offre a été largement au-delà des besoins exprimés et la diversité et le nombre des prêteurs présents attestent encore une fois de la bonne signature du syndicat et de sa qualité de crédit. La collectivité a contractualisé 130 M€ pour répondre à ses besoins de financement sur 2024, et a sécurisé 50M€ pour ses besoins de 2025.

En juillet 2024, le syndicat a réalisé des placements privés pour un montant de 158M€ (respectivement 100M€ à 4%, 50M€ à 3,77%, et 8M€ à 3,578%)

En novembre 2024, Tisséo Collectivités a sécurisé 50M€ supplémentaires pour ses besoins 2025.

Au total 653M€ d'emprunt ont été encaissés sur l'exercice 2024.

- Evolution de l'encours en 2024

En 2024, l'encours de la dette, qui était au 1^{er} janvier de 1 760,46 M€, aura été impacté par les mouvements suivants :

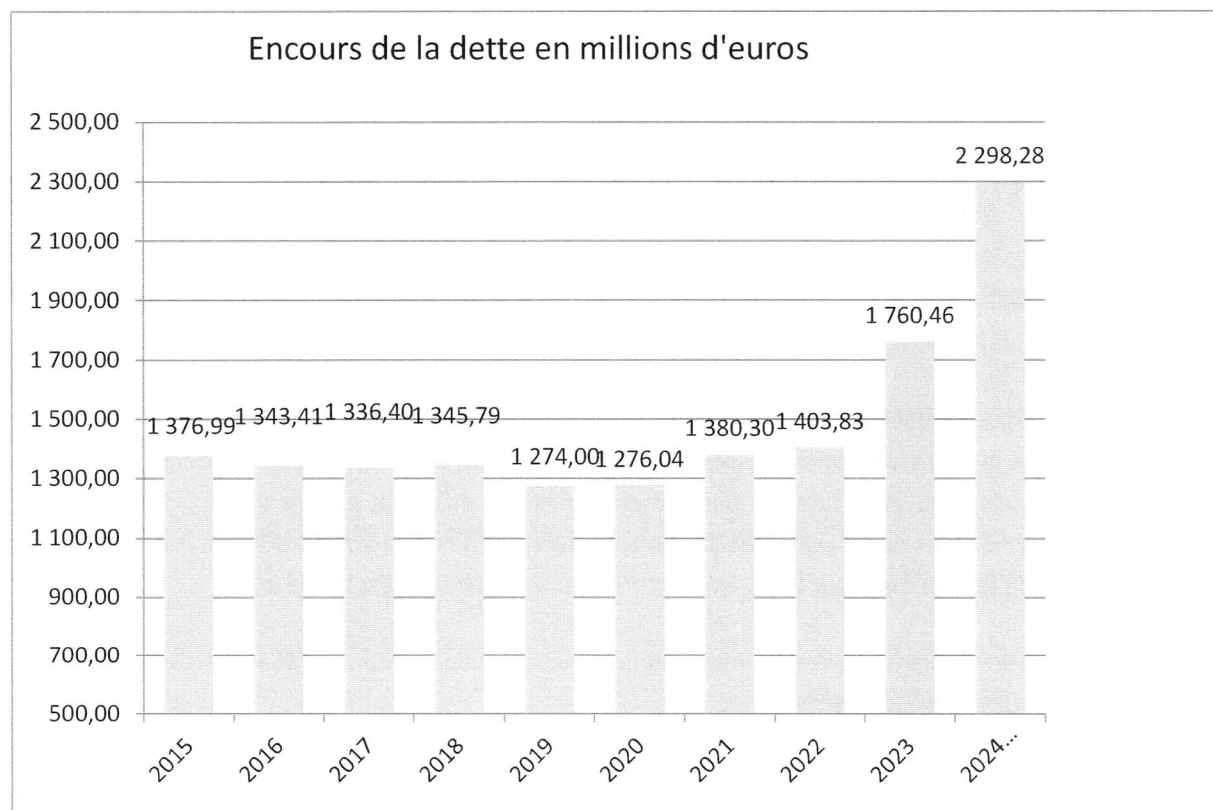
- Remboursements du capital à hauteur de 109,98 M€ ;
- Remboursement de l'avance Covid pour un montant de 5,466M€
- Mobilisation de nouveaux contrats de prêt pour un montant de 653M€.

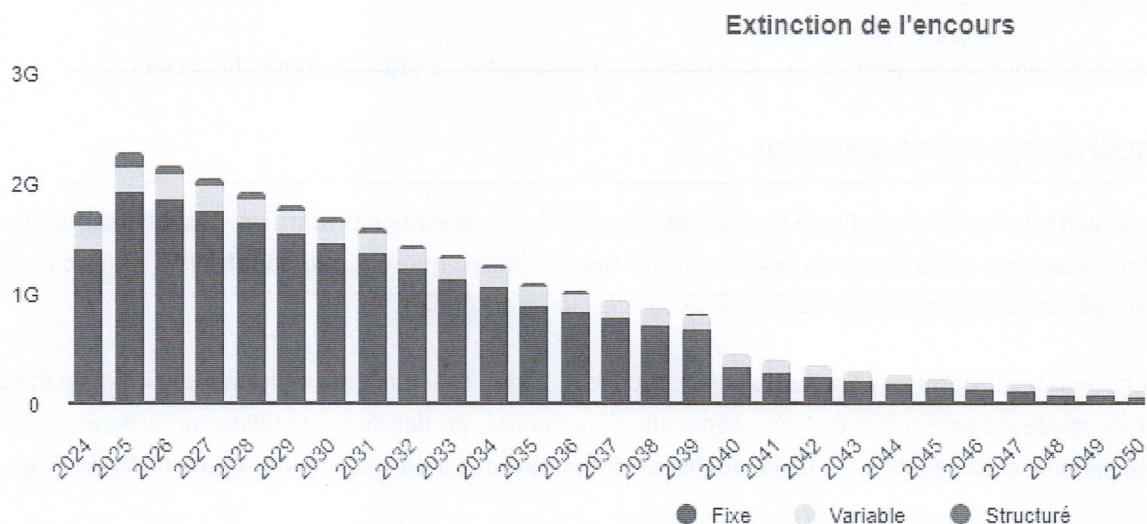
Pour ainsi porter l'encours de dette au 31 décembre 2024 à 2 298,28 M€.

- Profil de la dette au 31/12/2024 :

L'évolution de l'encours de dette est le suivant :

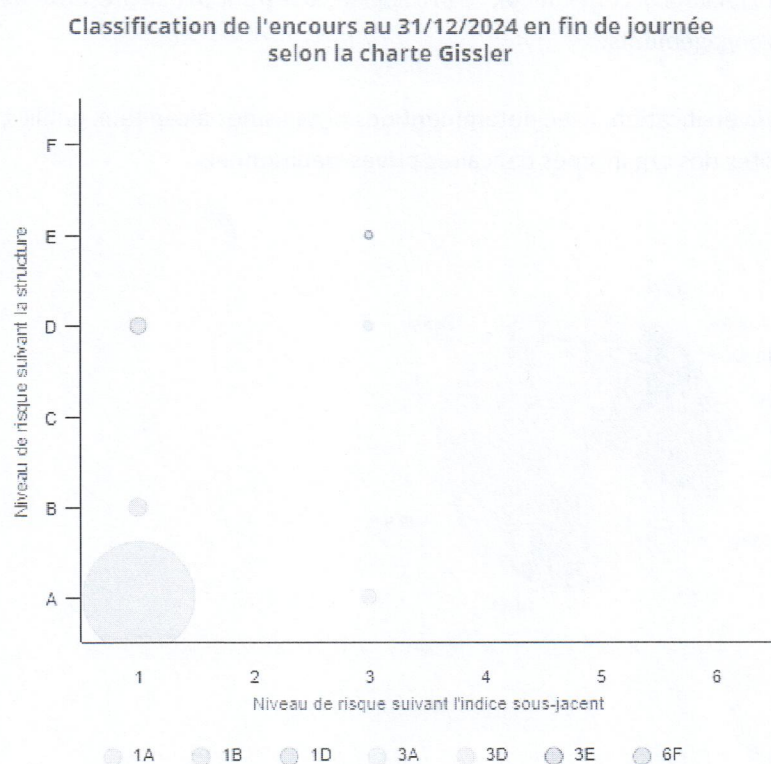
Période	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	Estimé au 31/12/2024
Encours de dette	1 274 004 300 €	1 276 041 299 €	1 336 573 754 €	1 360 103 976 €	1 760 459 151 €	2 298 276 753 €





Absence d'emprunts « toxiques »

L'encours de dette est essentiellement composé de produits peu risqués. En 2024, 95 % de l'encours de dette de la collectivité est classé A1, niveau le plus sûr de la charte Gissler.



Une diversification importante des financements

En 2024, l'encours de dette de la collectivité est réparti entre 12 établissements financiers.

Un équilibre entre les types de taux

A moyen terme une stratégie de diversification est recherchée entre des taux fixes, dont les conditions sont sécurisées sur la durée du contrat, et des taux variables, qui sont plus souples d'utilisation et se sont généralement révélés moins coûteux ces dernières décennies.

Cependant, ces dernières années la part attribuée aux taux fixes avait été clairement privilégiée dans un contexte de taux très bas. Leur proportion a augmenté, du fait de la cristallisation progressive et régulière de taux variables, et de la mobilisation de nouveaux emprunts majoritairement à taux fixes.

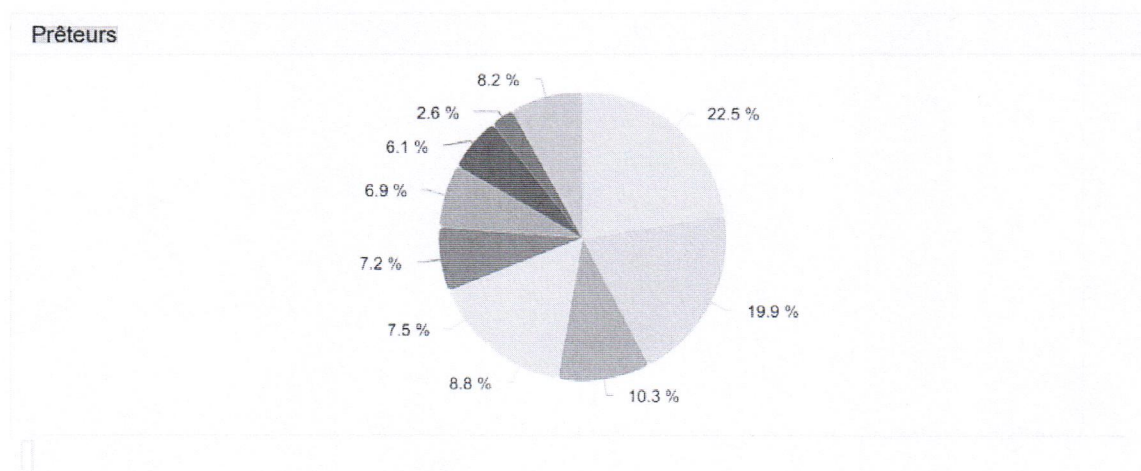
En 2024, la part de taux fixe est de 83 %.

Tisséo Collectivités est noté A2 (perspective négative/Prime-1) par l'agence de notation Moody's, depuis le 4 novembre 2024. Malgré la dégradation des finances publiques de la France, La note de Tisséo reste donc inchangée, seule sa perspective évolue.

Le premier prêteur de la collectivité est la Société de Financement Local, banque 100% publique dont la Caisse des Dépôts est l'actionnaire de référence.

Parmi les autres organismes prêteurs, la BEI occupe une place privilégiée, attestant par sa présence de la capacité du SMTc à honorer ses engagements.

Cette structure révèle une bonne diversification, avec notamment des organismes à capitaux publics, et des banques mutualistes, aux côtés des organismes bancaires privés traditionnels.



Prêteur	Notation MOODYS	%	Montant
C.L.F./DEXIA	-	22,5	516 979 873,66
Obligataire	-	19,9	458 000 000,00
Crédit Foncier	-	10,3	237 750 000,01
Agence France Local	-	8,8	201 750 000,00
Caisse des Dépôts et Consignations	-	7,5	171 718 750,00
Banque Européenne d'Investissement	-	7,2	165 068 666,67
BANQUE DES TERRITOIRES	-	6,9	159 724 054,85
SOCIETE GENERALE	-	6,1	140 266 666,74
Crédit Agricole CIB	-	2,6	59 500 000,00
ARKEA	-	2,5	56 791 666,69
ETAT	-	1,4	32 796 570,00
La Banque Postale	-	1,4	32 000 000,00
The Royal Bank of Scotland	-	1,2	28 500 000,00
DEXIA Crédit Local	-	1,2	27 777 777,80
Autres	-	0,4	9 652 727,55
TOTAL			2 298 276 753,97

- La gestion de Trésorerie :

Depuis 2023, le SMTC a procédé à la mise en place d'un programme d'émission de titres négociables à court terme NeuCP afin d'accroître ses liquidités.

En 2024, les mouvements ont été les suivants :

- Les montants cumulés des tirages : 470M€
- Les montants cumulés des remboursements : 440M€
- Restant dû au 31/12/2024 : 30 M€

- Remboursement de l'avance de l'Etat dans le cadre de la crise sanitaire :

Une aide de l'Etat avait été accordée au titre de l'exercice 2020 afin de compenser les pertes de recettes liées à la crise économique pour un montant total de 13,969 M€. Un mécanisme d'avance remboursable avait également été accordé pour un montant de 43,728 M€.

Un avenant a été passé avec l'Etat pour préciser les modalités de remboursement de cette avance. L'annuité pour l'année 2025 s'élève à 5,466 M€.

- Perspective pour 2025 :

Les dépenses inscrites en investissement pour l'année 2025 d'un montant de 900,890 M€, nécessiteront de mobiliser un volume d'emprunt de 728,923 M€, dont 100 M€ ont été contractualisés en 2024 aux conditions suivantes :

Montant	Taux	Durée	Prêteur
30 000 000 €	3,31%	30Y	Caisse d'épargne
20 000 000 €	3,28%	30Y	ARKEA
50 000 000 €	EURIBOR03M + 0,71%	20Y	La Banque Postale

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20250207-20250205-6-1D-DE
Date de télétransmission : 07/02/2025
Date de réception préfecture : 07/02/2025

Pour 2025, les objectifs poursuivis par le SMTC en matière de gestion active de dette s'inscrivent dans la continuité des actions des exercices précédents :

- Sécuriser l'accès à la liquidité pour couvrir les besoins de financement ;
- Mener une gestion active de trésorerie permettant d'ajuster régulièrement son niveau ;
- Analyser puis saisir les opportunités de marché.

Le travail de diversification de la dette, mis en œuvre grâce au déploiement de la mise en commun de la compétence avec Toulouse Métropole, se poursuivra sur les prochains exercices.

En effet, les consultations bancaires concomitantes entre Toulouse et Tisséo Collectivités de 2024 ont permis d'obtenir de bons résultats pour les emprunteurs tout en apportant une meilleure transparence pour les prêteurs.

Des activités en lien avec la prospective financière sont menées conjointement avec les services de Toulouse Métropole.

Le montant des intérêts prévus pour l'exercice 2025 s'élèverait à 91.67 M€, soit une augmentation de 10.22 M€ par rapport à 2024.

Enfin, le taux moyen équivalent après couverture de la dette est estimé à 3,40% (3.57% en 2024).

Les investissements

Hors dette et avances, le programme opérationnel 2025 est estimé à **910,360 M€¹**, réparti comme suit :

- Les projets d'infrastructure sous mandats Tisséo Ingénierie : **833,70 M€**
- Les projets d'infrastructure faisant l'objet de conventions avec les EPCI : **4,64 M€**
- Les investissements patrimoniaux en maîtrise d'ouvrage propre : **72,02 M€**

Ce programme opérationnel correspond à la dernière hypothèse utilisée pour l'étude de soutenabilité budgétaire n°6.

Les principales opérations qui bénéficieront d'investissements en 2025 sont les suivantes :

- Ligne C de métro et Ligne Aéroport Express : **766,9 M€**
- Connexion Ligne B : **66,2 M€**
- La Ligne Express Muret : **1,7 M€**
- Renouvellement des escaliers mécaniques : **4,7 M€**
- Acquisition Rames Tram : **6,7 M€**
- Acquisition Rames VAL : **35,1 M€**

Les 3 dernières opérations concernent des Autorisations de programme (AP) créées en 2023.

A noter que pour l'AP sur l'acquisition de rames VAL, un retard a été pris en 2024 sur la livraison attendue². Ainsi, il est proposé à travers la rédaction d'une autre délibération lors du même Comité Syndical, une actualisation de l'échéancier sur cette AP. Le montant s'élève donc à 35,1 M€, le titulaire du marché s'engageant à livrer la totalité des rames en 2025.

Le volume d'investissements patrimoniaux concerne notamment les acquisitions et chantiers suivants :

- Remplacement des Escaliers Mécaniques de la Ligne B
- Déploiement de la vidéo embarquée dans les rames de métro
- Obsolescence du réseau OTN Ligne B
- Rénovation et complément des équipements de sûreté
- Acquisition des rames VAL du métro
- Reprise des GER TV
- Mandat TV Photovoltaïque sites Mesplé Garossos.

En recette, des subventions destinées à financer les investissements sont estimées pour l'année 2025 à 112,8 M€ et concernent :

- Les subventions « Grenelle » de l'Etat d'un montant total de 72,6 M€, pour les projets suivants :
 - La Ligne C du métro : 62,2 M€
 - La Connexion Ligne B : 7,7 M€
 - La Ligne Express Muret et Ligne 12 : 2,3 M€
 - Parc Etat Métropole – Matabiau : 0,16 M€
 - Le fonds vert P+R Ribaute + Matabiau : 0,15 M€
- La participation du Conseil Régional à la Ligne C ou CLB : 25 M€.
- La convention de financement du CD31 pour le Projet Mobilités : 15,2 M€.

¹ Ont été ajoutés dans les projets sous mandat Tisséo Ingénierie des charges de fonctionnement prévues en 2025 pour un montant de 9,470 M€

² 4,2 M€ réalisés sur les 23,1 M€ inscrits au BP 2024

Récapitulatif des investissements année 2025

Montants en € HT	BP 2025
Mandats Maîtrise d'Ouvrage Tisséo Ingénierie	833 700 000
Ligne C du métro et LAE	766 900 000
Connexion Ligne B	66 200 000
Téléo	500 000
Autres Mandats TI (Tram Garonne, Envol, ...)	100 000
Conventions de co-Maitrise d'Ouvrage	4 639 400
Extension du Tram vers le Parc des Expositions	2 500 000
Ligne Express Muret	1 703 850
Linéo 10 et11	318 550
Autres conventions de co-Maîtrise d'Ouvrage	117 000
Maîtrise d'Ouvrage Directe Tisséo Collectivités	72 020 760
Gestion et évolution du patrimoine	21 056 222
Stations & Gares d'Echanges	5 198 000
Travaux Voiries & Tunnels	3 125 529
Bâtiments Exploitation	1 256 897
Systèmes d'Information et Télécom	10 831 796
Investissements Propres Tisséo Collectivités (dont foncier)	644 000
Matériel roulant	46 378 538
Matériel Roulant Bus	50 000
Matériel Roulant Métro / Tram - Hors Acquisition rames	4 472 581
Matériel Roulant Métro / Tram - Acquisition rames	41 855 957
Nouvelle infrastructure	4 256 000
Accompagnement des Projets de Nouvelles Infrastructures	4 256 000
GER	330 000
Complément GER TC	330 000
Montant total HT	910 360 159
Dont imputé en fonctionnement	9 470 000,00
Montant imputé en investissement	900 890 159

Récapitulatif BP 2025 (en M€)

version : 29/01/2025

DEPENSES	BP 2024	BP 2025	RECETTES	BP 2024	BP 2025
FONCTIONNEMENT			FONCTIONNEMENT		
Rémunération Exploitation Tisséo Voyageurs :			Versement Mobilité	343,050	359,168
Rémunération forfaitaire et variable	312,840	313,650	Compensation relèvement seuil du VM	1,000	1,064
Rémunération exceptionnelle	0,576	0,190			
			Recettes réseau urbain	120,202	126,910
Autres subventions :			Recettes réseau PMR	0,374	0,350
Exploitation du service PMR	8,075	8,284	Recettes du service vélo (VLS)	0,531	4,667
Exploitation du service vélo (VLS)	4,150	10,517			
Compensations tarifaires	2,140	2,140	Contribution des Collectivités :		
Autres (AUAT, divers)	1,283	1,372	Toulouse Métropole	143,331	135,364
			SITPRT	0,000	0,000
Fonds de concours	0,120	0,327	SICOVAL	5,886	4,687
			Muretain Agglo	1,272	1,316
Charges d'intérêts des emprunts, ICNE	74,971	85,892	CCGOT	1,324	1,370
Autres charges financières (prod. dérivés)	11,101	10,861	CCCB	0,371	0,384
Charges fonctionnement mandats TI	43,000	9,470	Produits financiers (produits dérivés)	4,625	5,084
Autres charges :			Autres recettes :		
Charges à caractère général (chapitre 011) :			Subventions	0,120	0,121
- Divers charges de fonctionnement	2,510	4,464	Reversements Tisséo Voyageurs	1,500	0,000
- Taxes foncières	7,277	7,077	Divers	14,709	0,156
- Communication	0,681	0,686			
- Etudes, prestations extérieures	3,085	2,743	Produits exceptionnels	7,130	7,100
Charges de personnel (chapitre 012)	7,427	7,170			
Remboursement versement transport	0,400	0,250			
Charges exceptionnelles, divers	1,130	0,590			
Dotations aux provisions	0,000	0,000			
Total dépenses réelles de fonctionnement	480,765	465,683	Total recettes réelles de fonctionnement	645,426	647,741
Opérations d'ordre :			Opérations d'ordre :		
Dotations aux amortissements	110,696	110,696	Amortissements des subventions	17,032	17,032
Valeur des Actifs cédés	5,000	5,000	Reprise de provision	0,000	0,000
Autofinancement compl. investissement	65,997	83,394	Excédent fonctionnement antérieur reporté	0,000	0,000
Total dépenses de fonctionnement	662,458	664,772	Total recettes de fonctionnement	662,458	664,772
INVESTISSEMENTS			INVESTISSEMENTS		
Remboursement capital des Emprunts :			Subventions d'investissements :		
- Remboursement emprunts	108,980	116,353	Subventions de l'Etat	56,122	72,568
- Remboursement obligataire, avance COVID	5,466	5,466	Subvention du Conseil Départemental	15,160	15,160
Remboursements anticipés	0,000	0,000	Autres : Région, Europe..	5,669	25,049
Investissements :			Emprunts	653,000	728,923
Mandats maîtrise d'ouvrage Tisseo Ingénierie					
Conventions de co-maîtrise d'ouvrage	851,846	900,890	Reversement avance et divers	128,500	0,000
Maîtrise d'ouvrage directe Tisséo Collectivités			Régularisation charges fonct. TI 2023	0,000	0,000
Avances et acomptes versés sur immobilisations cor	100,000	1,000			
Titres immobilisés et divers	0,050	0,050	Résultat antérieur affecté	0,000	0,000
Total dépenses réelles d'investissement	1 066,343	1 023,759	Total recettes réelles d'investissement	901,682	841,701
Opérations d'ordre :			Opérations d'ordre :		
Amortissements des subventions	17,032	17,032	Amortissements immobilisations	110,696	110,696
Reprise de provision	0,000	0,000	Valeur des Actifs cédés	5,000	5,000
Opérations patrimoniales	560,000	560,000	Autofinancement compl. investissement	65,997	83,394
			Opérations patrimoniales	560,000	560,000
Restes à réaliser	0,000	0,000	Restes à réaliser	0,000	0,000
Déficit d'investissement antérieur reporté	0,000	0,000	Excédent d'investissement antérieur reporté	0,000	0,000
Total dépenses d'investissement	1 643,374	1 600,790	Total recettes d'investissement	1 643,374	1 600,790
Total dépenses	2 305,832	2 265,562	Total recettes	2 305,832	2 265,562
			Epargne brute (Autofinancement)	158,02	174,958
			Epargne nette	42,822	53,139

Accuse de reception en préfecture
03-25310986-20250207-20250205-610-DE
Date de télétransmission : 07/02/2025
Date de réception préfecture : 07/02/2025

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET
25310098600046

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
EPIC SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN
COMMUN

POSTE COMPTABLE DE : PAIERIE DEPARTEMENTALE DE LA HAUTE
GARONNE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget primitif

BUDGET : Budget Principal (2)

ANNEE 2025



(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	22
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	23
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	33
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	36
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	37
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	42
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	46
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	47
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	48
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	49
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	50
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	51
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	54

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20250207-20250205-6-1D-DE
Date de télétransmission : 07/02/2025
Date de réception préfecture : 07/02/2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	664 772 184,00	664 772 184,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		664 772 184,00	664 772 184,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 600 790 311,17	1 600 790 311,17
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 600 790 311,17	1 600 790 311,17

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 265 562 495,17	2 265 562 495,17
---------------------	------------------	------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20250207-20250205-6-1D-DE
Date de télétransmission : 07/02/2025
Date de réception préfecture : 07/02/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	56 553 004,00	0,00	24 405 621,00	24 405 621,00	24 405 621,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 426 513,00	0,00	7 170 108,00	7 170 108,00	7 170 108,00
014	Atténuations de produits	400 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
65	Autres charges de gestion courante	329 258 872,00	0,00	336 601 692,00	336 601 692,00	336 601 692,00
Total des dépenses de gestion des services		393 638 389,00	0,00	368 427 421,00	368 427 421,00	368 427 421,00
66	Charges financières	86 071 567,00	0,00	96 753 241,00	96 753 241,00	96 753 241,00
67	Charges exceptionnelles	1 055 000,00	0,00	502 000,00	502 000,00	502 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	525,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		480 765 481,00	0,00	465 682 662,00	465 682 662,00	465 682 662,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	148 500 518,13		83 393 919,00	83 393 919,00	83 393 919,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	115 695 603,00		115 695 603,00	115 695 603,00	115 695 603,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		264 196 121,13		199 089 522,00	199 089 522,00	199 089 522,00
TOTAL		744 961 602,13	0,00	664 772 184,00	664 772 184,00	664 772 184,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	664 772 184,00
--	----------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	30 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	121 270 497,00	0,00	132 017 417,00	132 017 417,00	132 017 417,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	343 050 000,00	0,00	359 168 092,00	359 168 092,00	359 168 092,00
74	Subventions d'exploitation	125 473 106,00	0,00	143 241 793,00	143 241 793,00	143 241 793,00
75	Autres produits de gestion courante	33 015 444,00	0,00	1 079 527,00	1 079 527,00	1 079 527,00
Total des recettes de gestion des services		622 839 047,00	0,00	635 556 829,00	635 556 829,00	635 556 829,00
76	Produits financiers	4 625 484,00	0,00	5 083 528,00	5 083 528,00	5 083 528,00
77	Produits exceptionnels	7 130 300,00	0,00	7 100 300,00	7 100 300,00	7 100 300,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		634 594 831,00	0,00	647 740 657,00	647 740 657,00	647 740 657,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	17 031 527,00		17 031 527,00	17 031 527,00	17 031 527,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		17 031 527,00		17 031 527,00	17 031 527,00	17 031 527,00
TOTAL		651 626 358,00	0,00	664 772 184,00	664 772 184,00	664 772 184,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	664 772 184,00
--	----------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	182 057 995,00
--	----------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement, après déduction du remboursement du capital de la dette et les dotations aux investissements de la 12^{ème} ligne.

031-253100886-20250207-20250205-6-10-DE
Date de télétransmission : 07/02/2025
Date de réception préfecture : 07/02/2025

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	3 729 595,67	0,00	2 357 080,00	2 357 080,00	2 357 080,00
21	Immobilisations corporelles	13 707 541,96	0,00	17 469 328,00	17 469 328,00	17 469 328,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	859 350 555,35	0,00	882 063 751,17	882 063 751,17	882 063 751,17
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	876 787 692,98	0,00	901 890 159,17	901 890 159,17	901 890 159,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	296 227 356,92	0,00	121 818 625,00	121 818 625,00	121 818 625,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	296 277 356,92	0,00	121 868 625,00	121 868 625,00	121 868 625,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 173 065 049,90	0,00	1 023 758 784,17	1 023 758 784,17	1 023 758 784,17
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	17 031 527,00		17 031 527,00	17 031 527,00	17 031 527,00
041	Opérations patrimoniales (4)	560 000 000,00		560 000 000,00	560 000 000,00	560 000 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	577 031 527,00		577 031 527,00	577 031 527,00	577 031 527,00
	TOTAL	1 750 096 576,90	0,00	1 600 790 311,17	1 600 790 311,17	1 600 790 311,17

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 600 790 311,17
---	-------------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	76 950 625,00	0,00	112 777 942,00	112 777 942,00	112 777 942,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	720 449 830,77	0,00	728 922 847,17	728 922 847,17	728 922 847,17
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	128 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	925 900 455,77	0,00	841 700 789,17	841 700 789,17	841 700 789,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	164 860 343,07	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	164 860 343,07	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
031-25310086-20250207-20250205-6-1D-DE
Date de télétransmission : 07/02/2025
Date de réception en préfecture : 07/02/2025

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN - Budget Principal - BP - 2025

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 090 760 798,84	0,00	841 700 789,17	841 700 789,17	841 700 789,17
021	Virement de la section d'exploitation (4)	148 500 518,13		83 393 919,00	83 393 919,00	83 393 919,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	115 695 603,00		115 695 603,00	115 695 603,00	115 695 603,00
041	Opérations patrimoniales (4)	560 000 000,00		560 000 000,00	560 000 000,00	560 000 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		824 196 121,13		759 089 522,00	759 089 522,00	759 089 522,00
TOTAL		1 914 956 919,97	0,00	1 600 790 311,17	1 600 790 311,17	1 600 790 311,17

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 600 790 311,17
---	-------------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

182 057 995,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20250207-20250205-6-1D-DE
Date de télétransmission : 07/02/2025
Date de réception préfecture : 07/02/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	24 405 621,00		24 405 621,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 170 108,00		7 170 108,00
014	Atténuations de produits	250 000,00		250 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	336 601 692,00		336 601 692,00
66	Charges financières	96 753 241,00	0,00	96 753 241,00
67	Charges exceptionnelles	502 000,00	5 000 000,00	5 502 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	110 695 603,00	110 695 603,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		83 393 919,00	83 393 919,00
Dépenses d'exploitation – Total		465 682 662,00	199 089 522,00	664 772 184,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	664 772 184,00
---	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	17 031 527,00	17 031 527,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	121 818 625,00	0,00	121 818 625,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	2 357 080,00	0,00	2 357 080,00
21	Immobilisations corporelles (6)	17 469 328,00	510 000 000,00	527 469 328,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	882 063 751,17	50 000 000,00	932 063 751,17
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	50 000,00	0,00	50 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 023 758 784,17	577 031 527,00	1 600 790 311,17

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 600 790 311,17
---	-------------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20250207-20250205-6-1D-DE
Date de télétransmission : 07/02/2025
Date de réception préfecture : 07/02/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	50 000,00		50 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	132 017 417,00		132 017 417,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	359 168 092,00		359 168 092,00
74	Subventions d'exploitation	143 241 793,00		143 241 793,00
75	Autres produits de gestion courante	1 079 527,00		1 079 527,00
76	Produits financiers	5 083 528,00	0,00	5 083 528,00
77	Produits exceptionnels	7 100 300,00	17 031 527,00	24 131 827,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		647 740 657,00	17 031 527,00	664 772 184,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	664 772 184,00
---	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	112 777 942,00	0,00	112 777 942,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	728 922 847,17	0,00	728 922 847,17
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	5 000 000,00	5 000 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	560 000 000,00	560 000 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		110 695 603,00	110 695 603,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		83 393 919,00	83 393 919,00
Recettes d'investissement – Total		841 700 789,17	759 089 522,00	1 600 790 311,17

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 600 790 311,17
---	-------------------------

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20250207-20250205-6-1D-DE
Date de télétransmission : 07/02/2025
Date de réception préfecture : 07/02/2025

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20250207-20250205-6-1D-DE
Date de télétransmission : 07/02/2025
Date de réception préfecture : 07/02/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	56 553 004,00	24 405 621,00	24 405 621,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	59 000,00	49 000,00	49 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	11 000,00	15 600,00	15 600,00
6064	Fournitures administratives	18 026,00	17 026,00	17 026,00
6132	Locations immobilières	605 500,00	709 000,00	709 000,00
6135	Locations mobilières	340 431,00	424 550,00	424 550,00
614	Charges locatives et de copropriété	243 000,00	301 554,00	301 554,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	17 000,00	16 000,00	16 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	113 000,00	134 823,00	134 823,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 176,00	10 900,00	10 900,00
6156	Maintenance	254 500,00	312 100,00	312 100,00
6161	Multirisques	52 000,00	52 000,00	52 000,00
6162	Assurance obligatoire dommage construct°	32 600 000,00	9 470 000,00	9 470 000,00
617	Etudes et recherches	1 819 950,00	1 860 400,00	1 860 400,00
618	Divers	84 500,00	110 000,00	110 000,00
6226	Honoraires	335 500,00	255 000,00	255 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6228	Divers	10 289 474,00	596 810,00	596 810,00
6231	Annonces et insertions	181 200,00	181 155,00	181 155,00
6233	Foires et expositions	50 000,00	40 000,00	40 000,00
6236	Catalogues et imprimés	65 000,00	245 000,00	245 000,00
6237	Publications	0,00	4 500,00	4 500,00
6238	Divers	355 000,00	147 000,00	147 000,00
6251	Voyages et déplacements	8 000,00	40 000,00	40 000,00
6255	Frais de déménagement	1 000,00	2 000,00	2 000,00
6256	Missions	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6257	Réceptions	33 000,00	55 000,00	55 000,00
6261	Frais d'affranchissement	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6262	Frais de télécommunications	16 500,00	21 000,00	21 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	72 247,00	95 203,00	95 203,00
6282	Frais de gardiennage	503 000,00	3 000,00	3 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	48 000,00	66 000,00	66 000,00
63512	Taxes foncières	7 277 000,00	7 077 000,00	7 077 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	520 000,00	20 000,00	20 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 426 513,00	7 170 108,00	7 170 108,00
6218	Autre personnel extérieur	80 000,00	130 000,00	130 000,00
6331	Versement de mobilité	76 217,00	69 658,00	69 658,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	19 000,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	14 750,00	14 750,00	14 750,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	11 567,00	10 910,00	10 910,00
6411	Salaires, appointements, commissions	3 636 577,00	3 419 755,00	3 419 755,00
6412	Congés payés	0,00	74,00	74,00
6413	Primes et gratifications	7 502,00	0,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	1 398 998,00	1 356 447,00	1 356 447,00
6415	Supplément familial	83 987,00	73 306,00	73 306,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	833 569,00	769 473,00	769 473,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	897 122,00	926 076,00	926 076,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	59 260,00	49 482,00	49 482,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	86 351,00	79 830,00	79 830,00
6471	Prestations directes	0,00	13 812,00	13 812,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	10 200,00	10 200,00	10 200,00
6478	Autres charges sociales diverses	91 871,00	116 320,00	116 320,00
648	Autres charges de personnel	19 542,00	30 015,00	30 015,00
014	Atténuations de produits (7)	400 000,00	250 000,00	250 000,00
739	Restitut° taxe Versement mobilité	400 000,00	250 000,00	250 000,00
65	Autres charges de gestion courante	329 258 872,00	336 601 692,00	336 601 692,00
6531	Indemnités élus	56 233,00	69 850,00	69 850,00

Accusé de réception en préfecture
031-253100585-20250207-20250205-6-10-DE
Date de télétransmission : 07/02/2025
Date de réception en préfecture : 07/02/2025

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN - Budget Principal - BP - 2025

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6533	Cotisations de retraite élus	3 650,00	3 280,00	3 280,00
6534	Cotis. sécurité sociale élus - part pat.	14 444,00	14 650,00	14 650,00
65718	Subv. équipt Autres organismes	120 000,00	326 600,00	326 600,00
65732	Subv. exploitat° Régions	1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
65733	Subv. exploitat° Départements	1 040 000,00	1 040 000,00	1 040 000,00
65735	Subv. exploitat° groupements	409 000,00	409 000,00	409 000,00
65737	Subv. exploitat° autres EPL	313 416 200,00	313 840 000,00	313 840 000,00
65738	Subv. exploitat° autres organismes	5 024 340,00	11 514 507,00	11 514 507,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	8 075 000,00	8 283 800,00	8 283 800,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	5,00	5,00	5,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		393 638 389,00	368 427 421,00	368 427 421,00
66	Charges financières (b) (8)	86 071 567,00	96 753 241,00	96 753 241,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	57 616 927,00	74 356 643,33	74 356 643,33
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	17 353 912,00	11 535 482,27	11 535 482,27
6688	Autre	11 100 728,00	10 861 115,40	10 861 115,40
67	Charges exceptionnelles (c)	1 055 000,00	502 000,00	502 000,00
6711	Pénalités de retard sur marchés	500 000,00	250 000,00	250 000,00
6712	Amendes fiscales et pénales	5 000,00	2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	550 000,00	250 000,00	250 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	525,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		480 765 481,00	465 682 662,00	465 682 662,00
023	Virement à la section d'investissement	148 500 518,13	83 393 919,00	83 393 919,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	115 695 603,00	115 695 603,00	115 695 603,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	5 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	110 695 603,00	110 695 603,00	110 695 603,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		264 196 121,13	199 089 522,00	199 089 522,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		264 196 121,13	199 089 522,00	199 089 522,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		744 961 602,13	664 772 184,00	664 772 184,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	664 772 184,00
---	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	39 667 612,56
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	28 132 130,29
= Différence ICNE N – ICNE N-1	11 535 482,27

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20250207-20250205-6-1D-DE
Date de télétransmission : 07/02/2025
Date de réception préfecture : 07/02/2025

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20250207-20250205-6-1D-DE
Date de télétransmission : 07/02/2025
Date de réception préfecture : 07/02/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	30 000,00	50 000,00	50 000,00
64198	Autres remboursements	30 000,00	50 000,00	50 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	121 270 497,00	132 017 417,00	132 017 417,00
7061	Transport de voyageur	121 107 197,00	131 926 667,00	131 926 667,00
7068	Services accessoires transports	93 300,00	90 750,00	90 750,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	70 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	343 050 000,00	359 168 092,00	359 168 092,00
734	Versement de mobilité	343 050 000,00	359 168 092,00	359 168 092,00
74	Subventions d'exploitation	125 473 106,00	143 241 793,00	143 241 793,00
7471	Subv. exploitat° État	120 226,00	121 251,00	121 251,00
7475	Subv. exploitat° Groupements	125 352 880,00	143 120 542,00	143 120 542,00
75	Autres produits de gestion courante	33 015 444,00	1 079 527,00	1 079 527,00
752	Revenus des immeubles	15 444,00	15 444,00	15 444,00
753	Comp./relèv.seuil assuj.vers.transport	1 000 000,00	1 064 083,00	1 064 083,00
7588	Autres	32 000 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		622 839 047,00	635 556 829,00	635 556 829,00
76	Produits financiers (b)	4 625 484,00	5 083 528,00	5 083 528,00
7688	Autres	4 625 484,00	5 083 528,00	5 083 528,00
77	Produits exceptionnels (c)	7 130 300,00	7 100 300,00	7 100 300,00
7711	Dédits et pénalités perçus	400 000,00	400 000,00	400 000,00
7717	Dégrèvement impôts (hors impôts bénéf)	300,00	300,00	300,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	6 730 000,00	6 700 000,00	6 700 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		634 594 831,00	647 740 657,00	647 740 657,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	17 031 527,00	17 031 527,00	17 031 527,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	17 031 527,00	17 031 527,00	17 031 527,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		17 031 527,00	17 031 527,00	17 031 527,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		651 626 358,00	664 772 184,00	664 772 184,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	664 772 184,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures, aux dépréciations des stocks de valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. *RE 042 = DI 040*, *RE 043 = DE 043*.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

Accusé de réception en préfecture
Date de télétransmission : 07/02/2025
Date de réception préfecture : 07/02/2025

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN - Budget Principal - BP - 2025

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20250207-20250205-6-1D-DE
Date de télétransmission : 07/02/2025
Date de réception préfecture : 07/02/2025

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	3 729 595,67	2 357 080,00	2 357 080,00
2031	Frais d'études	3 697 482,67	2 277 080,00	2 277 080,00
2051	Concessions et droits assimilés	32 113,00	80 000,00	80 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	13 707 541,96	17 469 328,00	17 469 328,00
2111	Terrains nus	344 799,60	8 529 328,00	8 529 328,00
2115	Terrains bâtis	2 607 301,00	0,00	0,00
2125	Aménagement Terrains bâtis	2 925,00	546 000,00	546 000,00
2135	Installations générales, agencements	1 411 474,00	2 330 000,00	2 330 000,00
2148	Autres constructions sol autrui	89 100,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	1 293 859,78	4 670 000,00	4 670 000,00
2154	Matériel industriel	253 000,00	750 000,00	750 000,00
2156	Matériel de transport d'exploitation	7 386 063,13	0,00	0,00
216	Collections et oeuvres d'art	79 943,90	40 000,00	40 000,00
2181	Installat° générales, agencements	52 865,60	6 000,00	6 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	142 209,95	550 000,00	550 000,00
2184	Mobilier	44 000,00	48 000,00	48 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	859 350 555,35	882 063 751,17	882 063 751,17
2313	Constructions	699 124 132,48	828 397 894,00	828 397 894,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	11 381 985,38	4 639 400,00	4 639 400,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	47 833 037,49	48 026 457,17	48 026 457,17
2318	Autres immo. corporelles en cours	11 400,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	101 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Total des dépenses d'équipement		876 787 692,98	901 890 159,17	901 890 159,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	296 227 356,92	121 818 625,00	121 818 625,00
1641	Emprunts en euros	109 980 486,00	116 352 625,00	116 352 625,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	180 780 870,92	0,00	0,00
16878	Remboursements des autres dettes	5 466 000,00	5 466 000,00	5 466 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	50 000,00	50 000,00	50 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	50 000,00	50 000,00	50 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		296 277 356,92	121 868 625,00	121 868 625,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 173 065 049,90	1 023 758 784,17	1 023 758 784,17
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	17 031 527,00	17 031 527,00	17 031 527,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	17 031 527,00	17 031 527,00	17 031 527,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	7 083 964,00	7 083 964,00	7 083 964,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	372 148,00	372 148,00	372 148,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	7 685 612,00	7 685 612,00	7 685 612,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	578 655,00	578 655,00	578 655,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	468 334,00	468 334,00	468 334,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	70 473,00	70 473,00	70 473,00
139181	de la collectivité de rattachement	772 341,00	772 341,00	772 341,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	560 000 000,00	560 000 000,00	560 000 000,00
2138	Autres constructions	430 000 000,00	430 000 000,00	430 000 000,00
2148	Autres constructions sol autrui	80 000 000,00	80 000 000,00	80 000 000,00
2313	Constructions	50 000 000,00	50 000 000,00	50 000 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		577 031 527,00	577 031 527,00	577 031 527,00

Accusé de réception en préfecture
031-253100900-20250207-20250207-6-15-DE
Date de dépôt : 07/02/2025
Date de réception : 07/02/2025

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN - Budget Principal - BP - 2025

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 750 096 576,90	1 600 790 311,17	1 600 790 311,17
				+
		RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
				+
		D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		0,00
				=
		TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		1 600 790 311,17

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20250207-20250205-6-1D-DE
Date de télétransmission : 07/02/2025
Date de réception préfecture : 07/02/2025

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	76 950 625,00	112 777 942,00	112 777 942,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	56 121 625,00	72 568 470,00	72 568 470,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	25 049 472,00	25 049 472,00
1313	Subv. équipt Départements	15 160 000,00	15 160 000,00	15 160 000,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	5 669 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	720 449 830,77	728 922 847,17	728 922 847,17
16311	Emprunt obligataire remboursable in fine	300 000 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	420 449 830,77	728 922 847,17	728 922 847,17
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	128 500 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	28 500 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	100 000 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		925 900 455,77	841 700 789,17	841 700 789,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	164 860 343,07	0,00	0,00
1068	Autres réserves	164 860 343,07	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		164 860 343,07	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 090 760 798,84	841 700 789,17	841 700 789,17
021	Virement de la section d'exploitation	148 500 518,13	83 393 919,00	83 393 919,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	115 695 603,00	115 695 603,00	115 695 603,00
2138	Autres constructions	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
2148	Autres constructions sol autrui	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
2156	Matériel de transport d'exploitation	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
28031	Frais d'études	4 569 278,00	4 569 278,00	4 569 278,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	532 594,00	532 594,00	532 594,00
28121	Aménagement Terrains nus	143 984,00	143 984,00	143 984,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	2 847 182,00	2 847 182,00	2 847 182,00
28131	Bâtiments	1 625 759,00	1 625 759,00	1 625 759,00
28135	Installations générales, agencements, ..	2 791 372,00	2 791 372,00	2 791 372,00
28138	Autres constructions	47 275 627,00	47 275 627,00	47 275 627,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	1 966,00	1 966,00	1 966,00
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	14 069 404,00	14 069 404,00	14 069 404,00
28151	Installations complexes spécialisées	8 098 290,00	8 098 290,00	8 098 290,00
28153	Installations à caractère spécifique	165 838,00	165 838,00	165 838,00
28154	Matériel industriel	884 347,00	884 347,00	884 347,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	26 835 904,00	26 835 904,00	26 835 904,00
28181	Installations générales, agencements	171 267,00	171 267,00	171 267,00
28183	Matériel de bureau et informatique	326 449,00	326 449,00	326 449,00
28184	Mobilier	349 365,00	349 365,00	349 365,00
28188	Autres	6 977,00	6 977,00	6 977,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		264 196 121,13	199 089 522,00	199 089 522,00
041	Opérations patrimoniales (8)	560 000 000,00	560 000 000,00	560 000 000,00
2313	Constructions	430 000 000,00	430 000 000,00	430 000 000,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	80 000 000,00	80 000 000,00	80 000 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	50 000 000,00	50 000 000,00	50 000 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		824 196 121,13	759 089 522,00	759 089 522,00

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20250207-20250205-6-1D-DE
Date de télétransmission : 07/02/2025
Date de réception en préfecture : 07/02/2025

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN - Budget Principal - BP - 2025

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 914 956 919,97	1 600 790 311,17	1 600 790 311,17
				+
		RESTES A REALISER N-1 (9)		0,00
				+
		R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)		0,00
				=
		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		1 600 790 311,17

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20250207-20250205-6-1D-DE
Date de télétransmission : 07/02/2025
Date de réception préfecture : 07/02/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
NEUCP2023 (NEUCP2023)	04/04/2023	200 000 000,00	250 000 000,00	714 155,43	290 000 000,00	0,00
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		200 000 000,00	250 000 000,00	714 155,43	290 000 000,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20250207-20250205-6-1D-DE
Date de télétransmission : 07/02/2025
Date de réception préfecture : 07/02/2025

IV – ANNEXES													IV	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE													A1.2	
A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					458 000 000,00									
FR001400P8C5 (20001)	HSBC	08/04/2024	08/04/2024	08/04/2039	300 000 000,00	F	FIXE	4,000	4,093		X	F	N	A-1
FR001400RU58 (20003)	NATWEST MARKETS PLC	31/07/2024	02/08/2024	02/08/2031	50 000 000,00	F	FIXE	3,770	3,769		X	F	N	A-1
FR001400RU58 (20004)	HSBC	05/08/2024	07/08/2024	02/08/2031	8 000 000,00	F	FIXE	3,770	3,769		X	F	N	A-1
FR001400RUH6 (20002)	Deutsche Bank	31/07/2024	02/08/2024	02/08/2034	100 000 000,00	F	FIXE	4,000	3,998		X	F	N	A-1
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					2 860 502 710,56									
1641 Emprunts en euros (total)					2 860 502 710,56									
(4003) (5002) (5003) (6008) 00001107934 (2002) 00166173 (9000) 0021162W (3009) 00240183#001 (9002) 00240183#002 (9003) 00293343 (9004) 0094/101/MNT (6000) 0108/102/001 (6001) 0109/103/001 (6002) 1112450 (100001)	ARKEA	30/06/2022	15/06/2023	30/12/2023	10 000 000,00	V	MOYEURIBOR03M	1,502	2,666		T	C	N	A-1
	Agence France Local	30/06/2022	15/12/2022	20/03/2023	25 000 000,00	F	FIXE	2,510	2,534		T	C	N	A-1
	Agence France Local	30/06/2022	01/04/2023	20/12/2023	30 000 000,00	V	EURIBOR03M	3,138	2,640		T	C	N	A-1
	SOCIETE GENERALE	27/06/2023	31/07/2024	31/10/2024	20 000 000,00	V	EURIBOR03M	4,017	3,218		T	C	N	A-1
	CA TOULOUSE	06/01/2020	31/12/2019	05/12/2020	10 000 000,00	F	FIXE	0,830	0,838		A	C	N	A-1
	Crédit Agricole CIB	27/12/2004	15/12/2004	15/12/2005	30 000 000,00	F	FIXE	4,423	4,563		A	C	N	A-1
	Crédit Foncier	27/11/2012	20/12/2012	20/06/2013	10 000 000,00	F	FIXE	4,660	4,798		S	C	N	A-1
	Crédit Agricole CIB	08/12/2006	17/07/2007	30/06/2008	40 000 000,00	F	FIXE	4,890	4,962		A	C	N	A-1
	Crédit Agricole CIB	08/12/2006	30/08/2007	30/06/2018	20 000 000,00	F	FIXE	4,670	4,739		A	C	N	A-1
	Crédit Agricole CIB	29/11/2007	30/08/2007	31/12/2018	20 000 000,00	V	TAG12M	4,153	1,330		A	C	N	A-1
	SOCIETE GENERALE	08/07/2002	02/12/2002	03/12/2003	100 000 000,00	F	FIXE	5,370	5,448		A	C	N	A-1
	SOCIETE GENERALE	18/07/2003	15/03/2003	15/03/2010	50 000 000,00	C	TAUX STRUCTURES	0,000	3,927		A	C	N	A-1
	SOCIETE GENERALE	18/07/2003	15/06/2004	15/06/2010	50 000 000,00	C	TAUX STRUCTURES	0,000	4,191		A	C	N	A-3
	BANQUE DES TERRITOIRES	28/09/2007	17/12/2007	17/12/2008	50 000 000,00	F	FIXE	4,450	4,450		A	C	N	A-1

Actués de réception en préfecture
031-253100986-20250207-20250205-6-1D-DE
Date de télétransmission : 07/02/2025
Date de réception préfecture : 07/02/2025

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN - Budget Principal - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
1112451 (100002)	BANQUE DES TERRITOIRES	28/09/2007	17/12/2007	17/12/2008	50 000 000,00	F	FIXE	4,600	4,600		A	C	N	A-1
1260217 (100004)	BANQUE DES TERRITOIRES	24/02/2009	19/12/2013	01/03/2014	90 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,598	1,392		T	C	N	A-1
1324746 (100005)	BANQUE DES TERRITOIRES	10/08/2012	28/12/2018	01/03/2019	44 370 000,00	V	LIVRETA	1,500	2,744		T	C	N	A-1
1830-1833 (5000)	Agence France Local	28/07/2021	30/06/2022	20/09/2022	30 000 000,00	F	FIXE	0,980	0,998		T	C	N	A-1
1831-1834 (5001)	Agence France Local	28/07/2021	01/04/2023	20/09/2023	20 000 000,00	F	FIXE	0,970	0,964		T	C	N	A-1
2003 05 146 (8001)	Crédit Foncier	28/07/2003	01/08/2003	01/08/2009	20 000 000,00	F	FIXE	4,280	4,342		A	C	N	A-1
2011099 (3008)	Caisse d'Epargne	24/11/2011	03/01/2012	01/06/2013	11 631 000,00	F	FIXE	4,560	4,578		A	P	N	A-1
2020083 (3012)	Crédit Foncier	09/11/2020	23/11/2022	23/02/2023	20 000 000,00	F	FIXE	0,790	0,792		T	C	N	A-1
2021084 (3013)	Crédit Foncier	20/07/2021	02/08/2023	02/11/2023	30 000 000,00	F	FIXE	0,950	0,957		T	C	N	A-1
2024040 (3015)	Crédit Foncier	25/06/2024	27/06/2024	27/09/2024	70 000 000,00	F	FIXE	3,570	3,623		T	C	N	A-1
21131-001 (7000)	Banque Européenne d'Investissement	15/06/2001	15/05/2002	15/05/2003	30 000 000,00	F	FIXE	5,640	5,640		A	P	N	A-1
21131-002 (7001)	Banque Européenne d'Investissement	15/06/2001	15/05/2002	27/06/2008	30 000 000,00	V	EURIBOR03M	5,950	2,180		A	C	N	A-1
21131-003 (7003)	Banque Européenne d'Investissement	15/06/2001	16/12/2002	15/12/2003	40 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,130	1,924		A	C	N	A-1
22061-001 (7004)	Banque Européenne d'Investissement	12/05/2003	15/12/2005	15/12/2011	60 000 000,00	V	EURIBOR03M	1,549	1,532		A	C	N	A-1
22061-002 (7005)	Banque Européenne d'Investissement	12/05/2003	15/12/2006	15/03/2012	140 000 000,00	V	EURIBOR03M	1,549	1,318		T	C	N	A-1
2391/106/001 (6006)	SOCIETE GENERALE	10/01/2020	01/06/2020	01/06/2021	30 000 000,00	C	TAUX STRUCTURES	0,900	0,541		A	C	N	B-1
2392/107/001 (6005)	SOCIETE GENERALE	10/01/2020	01/06/2020	01/06/2021	20 000 000,00	C	TAUX STRUCTURES	1,200	2,567		A	C	N	B-1
2702/001 (6007)	SOCIETE GENERALE	04/11/2020	15/10/2021	15/01/2022	33 000 000,00	F	FIXE	0,700	0,712		T	C	N	A-1
3130 (5004)	Agence France Local	15/11/2023	01/12/2023	20/03/2024	80 000 000,00	F	FIXE	3,890	4,005		T	C	N	A-1
3573-3575 (5005)	Agence France Local	24/06/2024	20/09/2024	20/12/2024	30 000 000,00	F	FIXE	3,400	3,495		T	C	N	A-1
45 7407373 92 V (8000)	Crédit Foncier	25/06/2003	01/07/2003	01/07/2004	20 000 000,00	F	FIXE	4,545	4,611		A	C	N	A-1
5332578 (100006)	BANQUE DES TERRITOIRES	27/12/2019	27/12/2019	01/02/2021	10 000 000,00	V	LIVRETA	1,500	2,839		A	C	N	A-1
5393622 (100008)	BANQUE DES TERRITOIRES	23/11/2020	25/02/2021	01/06/2021	11 750 000,00	F	FIXE	0,550	0,556		T	P	N	A-1
5393623 (100007)	BANQUE DES TERRITOIRES	23/11/2020	25/02/2021	01/06/2021	3 250 000,00	F	FIXE	0,550	0,556		T	P	N	A-1
5545670 (100009)	Caisse des Dépôts et Consignation	04/07/2023	01/08/2023	01/02/2024	50 000 000,00	F	FIXE	3,650	3,722					A-1

Accusé de réception en préfecture : N
03125310098620250207-20250205-6-1D-DE
Date de télétransmission : 07/02/2025
Date de réception préfecture : 07/02/2025

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN - Budget Principal - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
5568328 (100011)	Caisse des Dépôts et Consignation	01/12/2023	06/12/2023	01/04/2024	100 000 000,00	V	LIVRETA	3,400	2,981		T	C	N	A-1
5568683 (100012)	Caisse des Dépôts et Consignation	12/02/2024	28/06/2024	01/11/2024	25 000 000,00	V	LIVRETA	3,400	3,382		T	C	N	A-1
6 161 300 Z (3006)	Crédit Foncier	22/12/2006	20/12/2007	30/05/2008	50 000 000,00	V	TAG06M	0,020	1,161		S	C	N	A-1
89197 (7006)	Banque Européenne d'Investissement	19/10/2021	29/10/2021	29/10/2022	40 000 000,00	F	FIXE	0,863	0,863		A	C	N	A-1
89197 (7007)	Banque Européenne d'Investissement	30/11/2022	30/11/2022	30/11/2023	50 000 000,00	F	FIXE	3,107	3,107		A	C	N	A-1
C1563229 (3007)	Crédit Foncier	26/03/2008	18/12/2009	30/05/2010	75 000 000,00	V	TAG06M	0,070	0,995		S	C	N	A-1
C725638 (3014)	Crédit Foncier	28/11/2023	01/12/2023	01/03/2024	50 000 000,00	F	FIXE	3,840	3,900		T	C	N	A-1
D10492883 (10000)	The Royal Bank of Scotland	22/10/2004	15/12/2004	15/12/2010	30 000 000,00	F	FIXE	4,335	4,471		A	C	N	A-1
D10727197 (10001)	The Royal Bank of Scotland	22/10/2004	15/03/2005	15/03/2006	40 000 000,00	F	FIXE	4,322	4,358		A	C	N	A-1
D10727197 (10002)	The Royal Bank of Scotland	21/10/2004	15/06/2005	15/06/2011	30 000 000,00	F	FIXE	4,245	4,366		A	C	N	A-1
DD17346659 (4001)	ARKEA	14/12/2020	15/10/2022	30/11/2022	10 000 000,00	F	FIXE	0,790	0,792		T	C	N	A-1
MIN252139EUR (32)	Caisse Française de Financement Local	29/10/2007	02/05/2008	01/11/2008	100 000 000,00	V	TAG06M	4,103	0,352		S	C	N	A-1
MIN252139EUR (33)	Caisse Française de Financement Local	29/10/2007	01/07/2008	01/01/2009	50 000 000,00	V	TAG06M	4,103	0,310		S	C	N	A-1
MIN25668EUR (43)	Caisse Française de Financement Local	04/04/2008	18/12/2009	01/07/2010	75 000 000,00	V	EURIBOR06M	1,067	0,297		S	C	N	A-1
MIN5440656EUR (30014)	Caisse Française de Financement Local	30/08/2022	13/12/2022	01/04/2023	40 000 000,00	V	EURIBOR03M	2,545	3,507		T	C	N	A-1
MON199470EUR (28)	Caisse Française de Financement Local	12/07/2002	16/07/2002	01/08/2003	60 000 000,00	F	FIXE	5,680	5,685		A	P	N	A-1
MON206906EUR (27)	Caisse Française de Financement Local	13/11/2001	03/12/2001	01/01/2003	60 979 606,89	F	FIXE	4,990	5,062		A	C	N	A-1
MON211033EUR (30)	DEXIA Crédit Local	01/08/2003	15/12/2003	01/01/2005	50 000 000,00	F	FIXE	4,852	4,922		A	C	N	A-1
MON261912EUR (34)	Caisse Française de Financement Local	18/09/2008	25/09/2008	01/06/2009	28 349 296,28	F	FIXE	5,190	5,268		A	P	N	A-1
MON281525EUR (30001)	La Banque Postale	12/12/2013	06/09/2014	01/09/2015	40 000 000,00	F	FIXE	3,670	3,676		A	C	N	A-1
MON501905EUR (30002)	Caisse Française de Financement Local	17/12/2014	24/12/2014	01/01/2016	20 000 000,00	V	EURIBOR12M	1,119	0,659		A	C	N	A-1
MON514143EUR (30004)	Caisse Française de Financement Local	18/11/2016	09/12/2016	01/01/2018	55 000 000,00	V	EURIBOR12M	0,370	1,142		A	C	N	A-1
MON514144EUR (30005)	Caisse Française de Financement Local	18/11/2016	09/12/2016	01/01/2018	5 000 000,00	V	EURIBOR12M	0,370	1,142		A	C	N	A-1
MON521284EUR (30000)	Caisse Française de Financement Local	12/12/2013	01/01/2014	01/01/2015	10 000 000,00	V	EURIBOR12M	1,842	1,261		A	C	N	A-1

Accusé de réception en préfecture
038-253100986120250207-20250205-6-10-DE
Date de télétransmission : 07/02/2025
Date de réception préfecture : 07/02/2025

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN - Budget Principal - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MON523135EUR (30006)	Caisse Française de Financement Local	14/12/2018	28/12/2018	01/01/2020	50 000 000,00	F	FIXE	1,340	1,349		A	C	N	A-1
MON524920EUR (35)	Caisse Française de Financement Local	26/02/2019	01/04/2019	01/01/2020	17 172 807,39	F	FIXE	1,300	1,300		A	C	N	A-1
MON527670EUR (30009)	La Banque Postale	22/08/2019	19/06/2020	01/07/2021	10 000 000,00	F	FIXE	0,980	0,985		A	C	N	A-1
MON527671EUR (30010)	La Banque Postale	22/08/2019	19/06/2020	01/07/2021	5 000 000,00	F	FIXE	0,980	0,985		A	C	N	A-1
MON534207EUR (30007)	Caisse Française de Financement Local	22/08/2019	19/06/2020	01/07/2021	10 000 000,00	F	FIXE	0,980	0,985		A	C	N	A-1
MON534208EUR (30008)	Caisse Française de Financement Local	22/08/2019	19/06/2020	01/07/2021	10 000 000,00	F	FIXE	0,980	0,985		A	C	N	A-1
MON536660EUR (30011)	Caisse Française de Financement Local	06/11/2020	15/12/2020	01/04/2021	13 000 000,00	F	FIXE	0,550	0,556		T	C	N	A-1
MON541128EUR (30012)	Caisse Française de Financement Local	06/11/2020	15/10/2021	01/02/2022	22 000 000,00	F	FIXE	0,620	0,627		T	C	N	A-1
MON541138EUR (30013)	Caisse Française de Financement Local	28/07/2021	15/12/2021	01/04/2022	50 000 000,00	F	FIXE	0,920	0,927		T	C	N	A-1
MON547241EUR (30015)	Caisse Française de Financement Local	15/11/2023	15/12/2023	01/04/2024	70 000 000,00	F	FIXE	3,960	4,025		T	C	N	A-1
MON549062EUR (30017)	Caisse Française de Financement Local	27/06/2024	05/08/2024	01/12/2024	30 000 000,00	F	FIXE	3,500	3,546		T	P	N	A-1
MX1973712COL-TISSEO (4002)	ARKEA	01/09/2021	15/06/2023	30/09/2023	20 000 000,00	V	MOYEURIBOR03M	0,450	1,052		T	C	N	A-1
MX2532196 (4004)	ARKEA	17/01/2024	01/07/2024	30/09/2024	20 000 000,00	F	FIXE	3,630	3,735		T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20250207-20250205-6-10-DE
Date de télétransmission : 07/02/2025
Date de réception préfecture : 07/02/2025

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN - Budget Principal - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					43 728 570,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					43 728 570,00									
(ARE2021)	ETAT	14/01/2021	31/01/2021	01/09/2023	43 728 570,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
Total général					3 362 231 280,56									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
031-253100886-20250207-20250205-6-10-DE
Date de télétransmission : 07/02/2025
Date de réception préfecture : 07/02/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N						
						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		458 000 000,00					0,00	18 182 468,49	0,00	11 387 296,43
FR001400P8C5 (20001)	N	0,00	A-1	300 000 000,00	14,27	F	FIXE	4,000	0,00	12 000 000,00	0,00	8 810 958,90
FR001400RU58 (20003)	N	0,00	A-1	50 000 000,00	6,59	F	FIXE	3,770	0,00	1 885 000,00	0,00	784 986,30
FR001400RU58 (20004)	N	0,00	A-1	8 000 000,00	6,59	F	FIXE	3,770	0,00	297 468,49	0,00	125 597,81
FR001400RUH6 (20002)	N	0,00	A-1	100 000 000,00	9,59	F	FIXE	4,000	0,00	4 000 000,00	0,00	1 665 753,42
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		378 147 222,02		1 807 372 488,96					116 145 843,41	63 632 696,44	5 029 783,38	12 713 445,59
1641 Emprunts en euros (total)		378 147 222,02		1 807 372 488,96					116 145 843,41	63 632 696,44	5 029 783,38	12 713 445,59
(4003) (5002) (5003) (6008) 00001107934 (2002) 00166173 (9000) 0021162W (3009) 00240183#001 (9002) 00240183#002 (9003) 00293343 (9004) 0094/101/MNT (6000)	N	656 565,66	D-1	0,00	0,00		TAUX STRUCTURES	7,319	0,00	44 165,69	0,00	0,00
	N	0,01	A-1	0,00	0,00		FIXE	3,595	0,00	0,00	0,00	0,00
	N	864 197,54	A-1	0,00	0,00		FIXE	0,000	0,00	0,00	40 305,21	-1 538,07
	N	570 175,39	A-1	0,00	0,00		FIXE	3,570	0,00	5 251,20	0,00	217,30
	N	0,24	A-1	0,00	0,00		EURIBOR06M	2,546	0,00	0,00	0,02	0,00
	N	0,00	A-1	9 375 000,00	18,75	V	FIXE	2,590	500 000,00	237 956,26	0,00	1 277,01
	N	0,00	A-1	22 500 000,00	17,98	F	FIXE	2,510	1 250 000,00	552 984,37	0,00	15 152,70
	N	0,00	A-1	28 125 000,00	18,72	V	FIXE	2,640	1 500 000,00	727 650,00	0,00	19 968,75
	N	0,00	A-1	19 750 000,00	19,58	V	EURIBOR03M	3,496	1 000 000,00	620 054,19	0,00	93 613,54
	N	0,00	A-1	6 666 666,65	9,93	F	FIXE	0,830	666 666,67	55 333,33	0,00	3 683,84
	N	7 500 000,00	D-3	7 500 000,00	4,96	F	TAUX STRUCTURES	4,250	1 500 000,00	626 889,91	0,00	20 600,66
	N	0,00	A-1	4 000 000,00	7,97	F	FIXE	4,660	500 000,00	183 066,81	0,00	5 436,67
	N	0,00	A-1	26 000 000,00	12,50	F	FIXE	4,890	2 000 000,00	1 289 058,33	0,00	603 100,00
	N	4 333 333,33	A-1	13 000 000,00	12,50	F	FIXE	3,930	1 000 000,00	671 786,55	0,00	288 177,27
	N	8 666 666,67	A-1	13 000 000,00	13,00	V	FIXE	3,930	1 000 000,00	462 597,92	0,00	1 117,65
	N	0,00	A-1	26 666 666,74	7,92	F	FIXE	5,370	3 333 333,33	451 988,87	0,00	100 936,11

451 988,87
Réception en préfecture : 07/02/2025
031-253100866-20250207-20250205-6-1D-DE
Date de télétransmission : 07/02/2025
Date de réception préfecture : 07/02/2025

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN - Budget Principal - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
0108/102/001 (6001)	N	0,00	A-3	12 500 000,00	4,21	C	TAUX STRUCTURES	4,810	2 500 000,00	517 743,05	0,00	22 713,89
0109/103/001 (6002)	N	12 500 000,00	D-1	12 500 000,00	4,46	C	TAUX STRUCTURES	5,458	2 500 000,00	639 637,22	0,00	26 688,96
1112450 (100001)	N	16 000 000,00	A-1	16 000 000,00	7,96	F	FIXE	4,625	2 000 000,00	1 081 646,67	340 046,67	26 665,14
1112451 (100002)	N	22 469 135,79	A-1	21 666 666,61	12,96	F	FIXE	6,923	1 666 666,67	1 368 527,22	1 047 935,53	11 883,18
1260217 (100004)	N	32 625 000,00	A-1	65 250 000,00	28,92	V	FIXE	2,620	2 250 000,00	1 933 138,78	184 897,88	146 242,24
1324746 (100005)	N	0,00	A-1	35 496 000,00	23,92	V	LIVRETA	3,750	1 479 000,00	1 072 224,86	0,00	76 865,22
1830-1833 (5000)	N	0,00	A-1	27 000 000,00	22,47	F	FIXE	0,980	1 200 000,00	263 791,50	0,00	8 428,00
1831-1834 (5001)	N	0,00	A-1	18 500 000,00	18,47	F	FIXE	0,970	1 000 000,00	178 244,23	0,00	5 658,33
2003 05 146 (8001)	N	4 000 000,00	E-3	4 000 000,00	3,58	F	TAUX STRUCTURES	8,456	1 000 000,00	376 828,63	33 823,34	99 574,53
2011099 (3008)	N	0,00	A-1	2 986 060,90	2,42	F	FIXE	4,560	951 314,34	136 164,38	0,00	54 399,64
2020083 (3012)	N	0,00	A-1	18 666 666,64	27,89	F	FIXE	0,790	666 666,68	145 491,67	0,00	15 070,11
2021084 (3013)	N	0,00	A-1	28 750 000,00	28,59	F	FIXE	0,950	1 000 000,00	269 562,50	0,00	42 982,34
2024040 (3015)	N	0,00	A-1	68 833 333,34	29,49	F	FIXE	3,570	2 333 333,32	2 426 112,50	0,00	32 972,92
21131-001 (7000)	N	0,00	A-1	6 102 000,00	2,37	F	FIXE	5,640	1 923 000,00	344 152,80	0,00	149 166,26
21131-002 (7001)	N	4 500 000,00	A-1	4 500 000,00	2,49	V	FIXE	3,098	1 500 000,00	129 582,27	0,00	1 295,75
21131-003 (7003)	N	4 800 000,00	A-1	4 800 000,00	2,96	V	FIXE	3,103	1 600 000,00	168 160,33	10 954,09	4 884,67
22061-001 (7004)	N	18 000 000,00	A-1	18 000 000,00	5,96	V	FIXE	3,250	3 000 000,00	616 368,35	6 570,20	23 685,95
22061-002 (7005)	N	7 000 000,00	A-1	49 000 000,00	6,96	V	FIXE	6,923	7 000 000,00	1 766 897,04	334 646,19	55 977,32
2391/106/001 (6006)	N	0,00	B-1	24 000 000,00	15,42	C	TAUX STRUCTURES	2,447	1 500 000,00	595 324,73	0,00	292 662,39
2392/107/001 (6005)	N	0,00	B-1	16 800 000,00	20,42	C	TAUX STRUCTURES	2,457	800 000,00	418 430,65	0,00	209 066,58
2702/001 (6007)	N	0,00	A-1	28 050 000,00	16,79	F	FIXE	0,700	1 650 000,00	194 681,65	0,00	40 040,00
3130 (5004)	N	0,00	A-1	76 000 000,00	18,97	F	FIXE	3,890	4 000 000,00	2 954 130,83	0,00	77 800,00
3573-3575 (5005)	N	0,00	A-1	29 625 000,00	19,72	F	FIXE	3,400	1 500 000,00	1 007 250,00	0,00	26 562,50
45 7407373 92 V (8000)	N	0,00	A-1	5 999 999,93	8,50	F	FIXE	4,545	666 666,67	276 487,50	0,00	123 893,33
5332578 (100006)	N	0,00	A-1	9 000 000,00	35,08	V	LIVRETA	3,750	250 000,00	337 500,00	0,00	252 215,75
5393622 (100008)	N	0,00	A-1	9 643 920,85	16,17	F	FIXE	0,550	568 975,72	51 762,76	0,00	4 289,16
5393623 (100007)	N	0,00	A-1	2 667 467,39	16,17	F	FIXE	0,550	157 376,28	14 317,36	0,00	1 186,36
5545670 (100009)	N	0,00	A-1	48 750 000,00	38,83	F	FIXE	3,650	1 250 000,00	1 423 100,86	287 387,91	10 423 100,86

Accusé de réception en préfecture
104-253100866-20250207-20250206-6-1D-DE
Date de télétransmission : 07/02/2025
Date de réception préfecture : 07/02/2025

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN - Budget Principal - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
5568328 (100011)	N	0,00	A-1	98 125 000,00	39,00	V	LIVRETA	3,400	2 500 000,00	2 909 145,04	0,00	545 163,99
5568683 (100012)	N	0,00	A-1	24 843 750,00	39,58	V	LIVRETA	3,400	625 000,00	724 659,69	0,00	91 548,12
6 161 300 Z (3006)	N	21 096 491,27	A-1	21 666 666,78	12,91	V	FIXE	3,570	1 666 666,66	818 230,55	0,00	52 016,04
89197 (7006)	N	0,00	A-1	36 000 000,01	26,83	F	FIXE	0,863	1 333 333,33	310 680,00	0,00	52 457,79
89197 (7007)	N	0,00	A-1	46 666 666,66	27,91	F	FIXE	3,107	1 666 666,67	1 449 933,34	0,00	122 577,53
C1563229 (3007)	N	37 500 000,00	A-1	37 500 000,00	14,91	V	FIXE	3,445	2 500 000,00	1 515 152,24	0,00	96 216,47
C725638 (3014)	N	0,00	A-1	48 333 333,32	28,92	F	FIXE	3,840	1 666 666,68	1 832 000,00	0,00	154 311,11
D10492883 (10000)	N	0,00	A-1	7 500 000,00	4,96	F	FIXE	4,335	1 500 000,00	328 737,52	0,00	12 282,50
D10727197 (10001)	N	0,00	A-1	12 000 000,00	5,21	F	FIXE	4,322	2 000 000,00	458 852,35	0,00	20 409,45
D10727197 (10002)	N	0,00	A-1	9 000 000,00	5,46	F	FIXE	4,245	1 500 000,00	354 103,76	0,00	15 034,38
DD17346659 (4001)	N	0,00	A-1	9 250 000,03	27,66	F	FIXE	0,790	333 333,32	72 087,50	0,00	6 261,48
MIN252139EUR (32)	N	44 999 999,89	A-1	44 999 999,89	13,33	V	EURIBOR06M	0,000	3 333 333,34	3 966 885,43	2 078 665,96	244 637,89
MIN252139EUR (33)	N	23 333 333,00	D-1	23 333 333,44	13,50	V	TAUX STRUCTURES	3,900	1 666 666,66	872 271,63	113 879,63	281 216,68
MIN256668EUR (43)	N	46 500 000,00	A-1	46 500 000,00	15,00	V	FIXE	4,345	3 000 000,00	2 247 666,54	0,00	1 076 860,39
MIN5440656EUR (30014)	N	0,00	A-1	36 500 000,00	18,00	V	EURIBOR03M	3,866	2 000 000,00	1 207 410,31	0,00	267 497,67
MON199470EUR (28)	N	0,00	A-1	47 079 833,49	22,58	F	FIXE	5,680	1 043 298,70	2 674 134,54	0,00	1 096 098,36
MON206906EUR (27)	N	0,00	A-1	14 001 234,71	17,00	F	FIXE	4,990	777 846,38	698 661,61	0,00	659 847,08
MON211033EUR (30)	N	28 232 323,23	D-1	27 777 777,80	24,00	F	TAUX STRUCTURES	7,319	1 111 111,11	3 269 365,61	0,00	1 311 837,04
MON261912EUR (34)	N	0,00	A-1	22 797 355,38	23,42	F	FIXE	5,190	512 277,07	1 199 615,84	0,00	687 531,81
MON281525EUR (30001)	N	0,00	A-1	20 000 000,00	9,67	F	FIXE	3,670	2 000 000,00	734 000,00	0,00	220 803,29
MON501905EUR (30002)	N	0,00	A-1	11 000 000,00	10,00	V	EURIBOR12M	4,326	1 000 000,00	483 791,00	0,00	328 905,56
MON514143EUR (30004)	N	29 333 333,31	A-1	29 333 333,31	7,00	V	FIXE	1,330	3 666 666,67	1 164 856,00	768 220,44	346 107,87
MON514144EUR (30005)	N	2 666 666,69	A-1	2 666 666,69	7,00	V	FIXE	1,330	333 333,33	105 896,00	69 838,22	31 464,35
MON521284EUR (30000)	N	0,00	A-1	5 000 000,00	9,00	V	EURIBOR12M	4,816	500 000,00	244 813,33	0,00	170 363,75
MON523135EUR (30006)	N	0,00	A-1	33 333 333,35	9,00	F	FIXE	1,340	3 333 333,33	446 666,67	0,00	402 000,00
MON524920EUR (35)	N	0,00	A-1	13 439 588,39	17,00	F	FIXE	1,300	746 643,80	174 714,65	0,00	165 008,28
MON527670EUR (30009)	N	0,00	A-1	8 000 000,00	15,50	F	FIXE	0,980	500 000,00	78 400,00	0,00	37 052,05
MON527671EUR (30010)	N	0,00	A-1	4 000 000,00	15,50	F	FIXE	0,980	250 000,00	39 200,00	0,00	18 526,03
MON534207EUR (30007)	N	0,00	A-1	8 000 000,00	15,50	F	FIXE	0,980	500 000,00	78 400,00	0,00	37 052,05
MON534208EUR (30008)	N	0,00	A-1	8 000 000,00	15,50	F	FIXE	0,980	500 000,00	78 400,00	0,00	37 052,05

Accusé de réception en préfecture
07-24910086-20250207-20250206-10-DE
Date de télétransmission : 07/02/2025
Date de réception préfecture : 07/02/2025

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN - Budget Principal - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MON536660EUR (30011)	N	0,00	A-1	10 562 500,00	16,00	F	FIXE	0,550	650 000,00	56 753,13	0,00	13 629,69
MON541128EUR (30012)	N	0,00	A-1	18 700 000,00	16,83	F	FIXE	0,620	1 100 000,00	113 382,50	0,00	18 087,83
MON541138EUR (30013)	N	0,00	A-1	44 500 000,00	22,00	F	FIXE	0,920	2 000 000,00	402 500,00	0,00	97 750,00
MON547241EUR (30015)	N	0,00	A-1	67 375 000,00	19,00	F	FIXE	3,960	3 500 000,00	2 616 075,00	0,00	632 362,50
MON549062EUR (30017)	N	0,00	A-1	29 750 000,00	29,67	F	FIXE	3,500	1 000 000,00	1 028 125,00	0,00	86 649,31
MX1973712COL-TISSEO (4002)	N	0,00	A-1	18 500 000,00	18,50	V	FIXE	1,020	1 000 000,00	187 432,09	0,00	991,67
MX2532196 (4004)	N	0,00	A-1	19 666 666,66	29,50	F	FIXE	3,630	666 666,68	714 589,03	0,00	3 831,67
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		32 796 570,00					5 466 000,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		32 796 570,00					5 466 000,00	0,00	0,00	0,00
(ARE2021)	N	0,00	A-1	32 796 570,00	5,67	F	FIXE	0,000	5 466 000,00	0,00	0,00	0,00
Total général		378 147 222,02		2 298 169 058,96					121 611 843,41	81 815 164,93	5 029 783,38	24 100 742,02

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20250207-20250205-6-1D-DE
Date de télétransmission : 07/02/2025
Date de réception préfecture : 07/02/2025

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN - Budget Principal - BP - 2025

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.